



Treasury Board of Canada
Secrétariat

Secrétariat du Conseil du Trésor
du Canada

Canada

LE TROISIÈME PLAN BIANNUEL DANS LE CADRE DU PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT (2016-2018)

Rapport d'auto-évaluation de mi-parcours

Septembre 2017



Table des matières

Troisième Plan biennuel dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert 2016-2018.....	5
1. Introduction et contexte.....	5
2. Processus lié au Plan d'action national.....	5
Participation et co-création dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action national	5
Participation et co-création dans le cadre de la mise en œuvre et de la surveillance du Plan d'action national et de la production de rapports connexes.....	6
3. Recommandations liées au mécanisme indépendant d'établissement de rapports	6
4. Mise en œuvre des engagements du Plan d'action national.....	7
Engagement Situation générale.....	7
Engagement 1 : Améliorer l'accès à l'information.....	9
Engagement 2 : Simplifier les demandes de renseignements personnels	12
Engagement 3 : Étendre et améliorer les données ouvertes	13
Engagement 4 : Fournir et préserver l'information ouverte	20
Engagement 5 : Définir une approche de mesure du rendement pour un gouvernement ouvert.....	24
Engagement 6 : Développer les compétences relatives au gouvernement ouvert dans l'ensemble de la fonction publique fédérale	26
Engagement 7 : Intégrer les exigences en matière de transparence dans la Stratégie relative aux services fédéraux	31
Engagement 8 : Améliorer l'accès aux collections culturelles et patrimoniales.....	33
Engagement 9 : Améliorer l'ouverture de l'information sur les dépenses et l'approvisionnement au gouvernement.....	36
Engagement 10 : Accroître la transparence du budget et des autres renseignements du ministère des Finances	40
Engagement 11 : Accroître la transparence sur le financement à l'aide de subventions et de contributions.....	42
Engagement 12 : Améliorer l'information publique sur les sociétés canadiennes	46
Engagement 13 : Accroître la disponibilité et l'utilité des données géospatiales	47
Engagement 14 : Accroître l'ouverture des activités scientifiques fédérales (Science ouverte)	51
Engagement 15 : Stimuler l'innovation par l'intermédiaire de l'Institut des données ouvertes du Canada (Open Data Exchange ou ODX)	55
Engagement 16 : Harmoniser les données ouvertes à l'échelle du Canada (Données ouvertes Canada)	58
Engagement 17 : Mettre en œuvre la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif	61

Engagement 18 : Appuyer les initiatives d’ouverture et de transparence dans le monde entier..... 63

Engagement 19 : Mobiliser la société civile sur les enjeux liés au gouvernement ouvert 69

Engagement 20 : Permettre le dialogue ouvert et l’élaboration de politiques ouverte 71

Engagement 21 : Promouvoir le gouvernement ouvert à l’échelle mondiale..... 75

Engagement 22 : Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes pour améliorer les principaux services de l’Agence du revenu du Canada 79

Troisième Plan biannuel dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert 2016-2018

Rapport d'auto-évaluation de mi-parcours (septembre 2017)

1. Introduction et contexte

Les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement soit ouvert, transparent et responsable. Ils s'attendent également à des résultats significatifs livrés de façon équitable, efficiente et adaptée. Le gouvernement du Canada a pris des engagements clairs dans le but de satisfaire à ces attentes. La lettre de mandat de chacun des ministres du gouvernement fédéral rappelle aux ministères que « le gouvernement et les renseignements du gouvernement devraient être ouverts par défaut ».

En vue de réaliser des progrès concrets sur la voie d'un gouvernement plus ouvert et fondé sur la participation des citoyens, le gouvernement a publié son troisième Plan biannuel dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert en juillet 2016. Le Plan est structuré autour de quatre secteurs prioritaires : ouvert par défaut; transparence financière; innovation, prospérité et développement durable et engager les Canadiens, les Canadiennes et le monde. Chacun des vingt-deux engagements figurant dans le Plan correspond à l'un de ces secteurs prioritaires et vise à faire progresser le gouvernement ouvert. Le Plan est mis en œuvre sur une période de deux ans, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2018. À mi-parcours, le gouvernement du Canada fait état de ce qu'il a réalisé jusqu'à présent pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

Le gouvernement du Canada a réalisé de solides progrès en ce qui concerne la concrétisation des engagements énoncés dans le Plan, mais il y a encore beaucoup de travail à faire. Le présent rapport d'auto-évaluation se veut une auto-évaluation honnête des progrès réalisés jusqu'à présent, mais aussi une invitation aux partenaires, citoyens et fonctionnaires à jouer un plus grand rôle et à faire du gouvernement ouvert un élément essentiel de la politique publique au Canada.

Le gouvernement du Canada encourage les intervenants et citoyens à lui faire part de leurs commentaires sur le présent rapport, les efforts liés au gouvernement ouvert et les progrès décrits dans les nouveaux [tableaux de bord](#), et ce, pour chacun des vingt-deux engagements. Les tableaux de bord ont pour objectif de permettre la production plus fréquente de rapports sur les progrès et d'encourager les citoyens à fournir des commentaires et des suggestions à tout moment durant le cycle de vie du présent Plan bisannuel pour un gouvernement ouvert.

2. Processus lié au Plan d'action national

Participation et co-création dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action national

Le troisième Plan biannuel dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert a été élaboré à la suite de vastes consultations menées sur une période de trois mois avec les Canadiens et les Canadiennes et des intervenants de la société civile, du monde des affaires, du milieu universitaire et

d'autres secteurs. Ces consultations avaient pour but de solliciter leurs idées et leurs commentaires sur la façon dont le gouvernement pourrait devenir plus ouvert, responsable et transparent.

Afin de veiller à ce que le Plan réponde aux besoins et aux attentes de la population canadienne et des intervenants, diverses consultations publiques et activités de mobilisation ont été menées. Ces activités se sont déroulées en deux phases principales : d'abord, la génération d'idées, ensuite, une consultation sur le plan provisoire. Pendant ces deux phases, nous avons recueilli des idées, des commentaires et une rétroaction par l'intermédiaire d'un certain nombre de canaux différents, que ce soit en ligne ou en personne.

En tout, 1 451 personnes ont participé aux consultations, dont 312 qui ont pris part aux activités de consultation en personne. Ces participants ont généré plus de 1 200 idées et commentaires uniques sur le gouvernement ouvert au Canada. Un rapport détaillé intitulé [Ce que nous avons entendu](#), lequel aborde les résultats des consultations et la façon dont les commentaires reçus ont été intégrés au Plan, a été rédigé et publié.

Participation et co-création dans le cadre de la mise en œuvre et de la surveillance du Plan d'action national et de la production de rapports connexes

En juin 2017, des [tableaux de bord en ligne](#) ont été créés pour suivre publiquement les progrès du gouvernement du Canada relativement à son troisième Plan biennuel. Cette approche donne l'occasion d'assurer un suivi plus continu et rigoureux, de faciliter la participation des intervenants ainsi que de cerner et de résoudre les problèmes tôt dans le processus. En plus d'énoncer les indicateurs et les cibles clés de chacun des vingt-deux engagements, les tableaux de bord présentent les défis dégagés aux citoyens en vue d'inviter ces derniers à contribuer à leur résolution. Pour chacun des engagements, les intervenants et les citoyens peuvent également utiliser les cases fournies pour y entrer leurs commentaires et leurs coordonnées. L'objectif est d'accroître leur mobilisation et leur participation en ce qui concerne la concrétisation des engagements.

3. Recommandations liées au mécanisme indépendant d'établissement de rapports

En février 2016, le mécanisme indépendant d'établissement de rapports du Partenariat pour un gouvernement ouvert a publié son rapport sur les progrès réalisés par le gouvernement du Canada quant à la mise en œuvre de son deuxième Plan d'action. Ce rapport de mi-parcours présente des recommandations clés au sujet des futurs secteurs sur lesquels devraient être axées les activités en matière de gouvernement ouvert, notamment : la réforme des dispositions législatives relatives à l'accès à l'information, la mise en place d'un mécanisme de dialogue actif et permanent, le soutien à la collecte et à l'analyse d'un plus grand nombre de données canadiennes, l'amélioration de la qualité et de la diversité des données, et l'élaboration et la promotion d'une politique claire sur la conservation du matériel numérique. Les observations et les recommandations de cette évaluation indépendante des activités en matière de gouvernement ouvert menées par le gouvernement du Canada ont inspiré plusieurs des engagements figurant dans le troisième Plan biennuel dans le cadre du Partenariat pour un

gouvernement ouvert, en plus d'avoir contribué à rendre le Plan plus concret et les activités en matière de gouvernement ouvert plus fructueuses.

4. Mise en œuvre des engagements du Plan d'action national

L'état de la mise en œuvre par le gouvernement du Canada de son plan actuel pour un gouvernement ouvert est résumé dans le tableau suivant. D'importants progrès ont été réalisés; 21 des 22 engagements vont bon train et tous leurs produits livrables respectifs devraient être réalisés d'ici la fin du Plan d'action en juin 2018.

Engagement

Situation générale

OUVERT PAR DÉFAUT

- | | |
|---|---------------------|
| 1. Améliorer l'accès à l'information | Selon le calendrier |
| 2. Simplifier les demandes de renseignements personnels | Selon le calendrier |
| 3. Étendre et améliorer les données ouvertes | Selon le calendrier |
| 4. Fournir et préserver l'information ouverte | Selon le calendrier |
| 5. Définir une approche de mesure du rendement pour un gouvernement ouvert | Selon le calendrier |
| 6. Développer les compétences relatives au gouvernement ouvert dans l'ensemble de la fonction publique fédérale | Selon le calendrier |
| 7. Intégrer les exigences en matière de transparence dans la Stratégie relative aux services fédéraux | Selon le calendrier |
| 8. Améliorer l'accès aux collections culturelles et patrimoniales | Selon le calendrier |

TRANSPARENCE FISCALE

- | | |
|---|---------------------|
| 9. Améliorer l'ouverture de l'information sur les dépenses et l'approvisionnement au gouvernement | Selon le calendrier |
| 10. Accroître la transparence des données budgétaires et des analyses économiques et financières | En avance |
| 11. Accroître la transparence sur le financement à l'aide de subventions et de contributions | Selon le calendrier |
| 12. Améliorer l'information publique sur les sociétés canadiennes | Selon le calendrier |

INNOVATION, PROSPÉRITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- | | |
|--|---------------------|
| 13. Accroître la disponibilité et l'utilité des données géospatiales | Selon le calendrier |
| 14. Accroître l'ouverture des activités scientifiques fédérales (Science ouverte) | Selon le calendrier |
| 15. Stimuler l'innovation par l'intermédiaire de l'Institut des données ouvertes du Canada (Open Data Exchange ou ODX) | Selon le calendrier |
| 16. Harmoniser les données ouvertes à l'échelle du Canada (Données ouvertes Canada) | Selon le calendrier |

- | | |
|--|----------------------------|
| 17. Mettre en œuvre la <i>Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif</i> | <i>Selon le calendrier</i> |
| 18. Appuyer les initiatives d'ouverture et de transparence dans le monde entier | Selon le calendrier |

ENGAGER LES CANADIENS, LES CANADIENNES ET LE MONDE

- | | |
|---|---------------------|
| 19. Mobiliser la société civile sur les enjeux liés au gouvernement ouvert | Selon le calendrier |
| 20. Permettre le dialogue ouvert et l'élaboration de politiques ouverte | Selon le calendrier |
| 21. Promouvoir le gouvernement ouvert à l'échelle mondiale | Selon le calendrier |
| 22. Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes pour améliorer les principaux services de l'Agence du revenu du Canada | Selon le calendrier |

Engagement 1 : Améliorer l'accès à l'information

État général : Selon le calendrier

Ministère responsable : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, travaillant avec et le ministère de la Justice et le Bureau du Conseil privé

Autres intervenants participants : S.O.

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

Le Canada est l'un des premiers pays à adopter des mesures législatives visant l'accès à l'information par l'intermédiaire de la *Loi sur l'accès à l'information* adoptée en 1983. La *Loi* assure l'ouverture et la transparence en desservant l'intérêt public important qui consiste à permettre le débat public sur la conduite des institutions gouvernementales, qui à son tour, renforce l'imputabilité du gouvernement du Canada. Au cours des dernières années, on a soulevé le fait que la *Loi* devait être mise à jour dans le cadre de consultations sur le gouvernement ouvert, de même que par le Commissariat à l'information, ainsi que par d'autres intervenants. La *Loi* n'a pas été renouvelée de façon importante depuis l'année 1983.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada mettra en œuvre une première vague de propositions concrètes visant à améliorer la *Loi sur l'accès à l'information* à la lumière des observations du Parlement, du commissaire à l'information et des consultations auprès des Canadiens et des Canadiennes, puis effectuera par la suite un examen complet de la *Loi* en 2018 au plus tard.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

Les engagements du gouvernement pour améliorer la *Loi* à court terme comprennent ce qui suit :

- Rendre les données et les informations du gouvernement ouvertes par défaut, dans des formats modernes faciles à utiliser.
- Dispenser tous les frais, à l'exception des frais de présentation de cinq (5) dollars.
- Fournir aux demandeurs une explication écrite lorsque l'information ne peut être communiquée.
- Accorder aux institutions gouvernementales et au commissaire à l'information le droit de décliner le traitement de demandes frivoles ou vexatoires.
- Accorder au commissaire à l'information le pouvoir d'ordonner la divulgation d'information du gouvernement.
- Veiller à ce que la *Loi sur l'accès à l'information* s'applique de manière appropriée au Cabinet du premier ministre et aux cabinets des ministères ainsi qu'aux institutions administratives qui appuient le Parlement et les cours.
- Entreprendre un examen législatif obligatoire de la *Loi sur l'accès à l'information* tous les cinq ans.
- Renforcer l'établissement de rapports sur le rendement du Programme fédéral d'accès à l'information.

Afin de prendre de l'avance concernant ces engagements, le 5 mai 2016, le gouvernement a émis la Directive provisoire concernant l'administration de la *Loi sur l'accès à l'information*. La Directive envoie un message clair à l'ensemble des institutions fédérales que les informations du gouvernement appartiennent aux citoyens qu'elles desservent, et qu'elles devraient être ouvertes par défaut. La Directive souligne que les renseignements du gouvernement doivent être mis à la disposition du public, sauf dans des cas exceptionnels et précis lorsqu'ils doivent être protégés pour des raisons comme la protection de la vie privée, la confidentialité et la sécurité. Elle enjoint également les responsables fédéraux à faire ce qui suit :

- dispenser tous les frais liés aux demandes d'accès à l'information à l'exclusion des frais de présentation de cinq (5) dollars;
- divulguer les informations dans des formats faciles à employer (p. ex., des feuilles de calcul) lorsqu'il est possible de le faire.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence, de mobilisation de la collectivité et de reddition de comptes publics du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Recueillir les commentaires du Parlement, du commissaire à l'information, des intervenants, des Canadiens et des Canadiennes par l'intermédiaire de consultations sur la façon de revitaliser l'accès à l'information.
- b. Déposer des mesures législatives permettant de procéder à l'amélioration de la *Loi sur l'accès à l'information*.
- c. À la suite de la mise en œuvre de la première vague d'améliorations, entreprendre un examen complet de la *Loi sur l'accès à l'information* d'ici 2018 au plus tard.

Résultats escomptés

Les Canadiens auront accès à l'information gouvernementale en temps opportun. Cela rendra le gouvernement plus responsable à l'égard des Canadiens et des Canadiennes et cela accroîtra la participation démocratique.

Description des résultats

- a. La rétroaction d'une consultation portant sur les propositions du gouvernement du Canada en vue de revitaliser l'accès à l'information a été résumée dans un [rapport *Ce que nous avons entendu*](#) publié le 19 octobre 2016. Le 17 octobre 2016, le gouvernement a déposé sa [réponse au rapport](#) du Comité permanent de la Chambre des communes de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique de juin 2016.
- b. Le 19 juin 2017, le gouvernement a présenté une mesure législative à la Chambre des communes visant à moderniser la *Loi sur l'accès à l'information*, à étendre la portée de la loi et à rendre plus de renseignements du gouvernement ouverts par défaut (voir le [communiqué de presse](#)). Les propositions du gouvernement frayeraient une nouvelle voie en faisant ce qui suit :

- i. Accorder au commissaire à l'information du Canada plus de pouvoirs, y compris les suivants :
 - la capacité d'ordonner la publication de documents subséquemment à une enquête relative à une plainte;
 - le pouvoir de donner des ordres relatifs aux frais, à l'accès dans la langue officielle demandée, au format de la publication aux fins de l'accessibilité, aux prolongations et aux décisions des institutions gouvernementales de refuser de traiter les demandes.
 - ii. Créer de nouvelles exigences pour la publication proactive d'un large éventail de renseignements. Les exigences toucheront plus de 240 institutions gouvernementales, y compris les cabinets du premier ministre et des ministres, les députés et les sénateurs, ainsi que les institutions qui appuient le Parlement et les tribunaux.
 - iii. Améliorer la façon dont les renseignements gouvernementaux sont fournis aux Canadiens en permettant aux institutions gouvernementales de collaborer dans le but de traiter les demandes de manière plus efficiente et en exigeant que les institutions gouvernementales fournissent des explications écrites lorsque les renseignements ne sont pas divulgués aux demandeurs.
 - iv. Accorder aux institutions gouvernementales le pouvoir de refuser de traiter les demandes :
 - qui sont trop vastes;
 - dont les renseignements sont déjà disponibles;
 - lorsque le fait de donner suite à la demande entraverait de façon sérieuse le fonctionnement de l'institution;
 - qui sont vexatoires, entachées de mauvaise foi ou qui constituent un abus du droit de faire une demande d'accès aux dossiers.
- c. Aucune mesure n'a été prise par rapport à ce produit livrable à ce jour.

Prochaines étapes jusqu'à juin 2018

- a. S.O. – réalisé.
- b. S.O. – réalisé.
- c. Les modifications proposées à la *Loi sur l'accès à l'information* traverseront les diverses étapes du processus législatif et doivent être approuvées par les deux chambres du Parlement avant de recevoir la sanction royale.

L'élaboration d'un plan de mise en œuvre pour les modifications législatives proposées a été entamée.

Le projet de loi C-58 (*Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information, la Loi sur la protection des renseignements personnels et d'autres lois connexes*) propose un examen quinquennal de la *Loi sur l'accès à l'information* dont le premier doit être amorcé dans l'année qui suit la sanction royale de la mesure législative.

Niveau d'achèvement

- a. Réalisé
- b. Réalisé
- c. Non commencé

Engagement 2 : Simplifier les demandes de renseignements personnels

État général : Selon le calendrier

Ministère responsable : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Autres intervenants participants : S.O.

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

La transparence comprend de fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un accès plus rapide à leurs renseignements personnels détenus par le gouvernement.

Quel est l'engagement?

Les Canadiens et les Canadiennes qui demandent des renseignements personnels sont assujettis à un processus qui est compliqué et difficile à naviguer. Le gouvernement du Canada veillera à ce que les Canadiens et les Canadiennes puissent accéder plus facilement à leurs renseignements personnels détenus par le gouvernement fédéral.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

Pour faciliter l'accès par les Canadiens et les Canadiennes aux renseignements du gouvernement, y compris à leurs renseignements personnels, le gouvernement met sur pied un site Web central et simple où les Canadiens et les Canadiennes pourront présenter leurs demandes à n'importe quelle institution gouvernementale. Le processus sera appuyé par une garantie de réponse dans un délai de 30 jours pour les demandes de renseignements personnels : s'il faut plus de 30 jours pour répondre à une demande, on propose que le gouvernement présente au demandeur et au commissaire à la protection de la vie privée une explication écrite pour justifier le retard.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié à la valeur de transparence du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Élaborer un site Web central par l'entremise duquel les Canadiens et les Canadiennes peuvent présenter des demandes de renseignements personnels à n'importe quelle institution gouvernementale. La mise en œuvre de la première phase est prévue pour 2018.
- b. Procéder à la mise en œuvre d'une garantie de 30 jours pour les demandes de renseignements personnels, appuyée par un engagement à fournir une explication écrite au demandeur et au commissaire à la protection de la vie privée s'il faut plus de 30 jours pour répondre à une demande.

Résultats escomptés

Les Canadiens seront en mesure d'utiliser un site Web central pour accéder facilement à leurs renseignements personnels détenus par le gouvernement, dont les demandes de renseignements personnels sont appuyées par une garantie de 30 jours.

Description des résultats

- a. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a travaillé à cerner les exigences opérationnelles du site Web. Les essais de facilité d'emploi ont été complétés pour l'actuel site Web du projet-pilote sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.
- b. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a partagé des options de mise en œuvre avec le Commissariat à la protection de la vie privée (CPVP) et a obtenu une rétroaction.

Prochaines étapes jusqu'à juin 2018

- a. Les prochaines étapes comprennent la poursuite de la conception interactive du nouveau service en ligne de demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels; l'élaboration d'un prototype, sa mise à l'essai et son ajustement, au besoin. Nous progressons sur la bonne voie pour donner lieu à la première étape de la mise en œuvre d'ici juin 2018.
- b. Les prochaines étapes consistent à finaliser l'approche et à ensuite la mettre en œuvre dans environ 240 institutions assujetties à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Niveau d'achèvement

- a. Limité
- b. Important

Engagement 3 : Étendre et améliorer les données ouvertes

État général : Selon le calendrier

Ministères responsables : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Statistique Canada

Autres intervenants participants : Les ministères contributeurs du gouvernement du Canada

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

De nombreuses données peuvent souvent être enfermées dans des silos du gouvernement. Entre-temps, les données ouvertes ont le potentiel de transformer la façon dont les responsables du gouvernement prennent les décisions et la manière dont les citoyens interagissent avec leur gouvernement. En fournissant un éventail de données ouvertes de qualité provenant de sources fiables, le Canada favorise la participation et l'engagement éclairés des citoyens et des fonctionnaires dans l'élaboration et l'exécution des programmes, des services et des politiques. Le gouvernement du Canada s'engage à faire en sorte que les données soient ouvertes par défaut. Les données doivent offrir la possibilité d'être découvertes; elles doivent être accessibles et réutilisables sans restriction de façon à assurer une transparence accrue, améliorer la prestation de services aux Canadiens et aux Canadiennes, faciliter l'innovation et éclairer la participation du public.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada augmentera la qualité et la visibilité des données fédérales et établira des cibles mesurables pour la divulgation des données ouvertes par les ministères au cours des cinq prochaines années.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

Au cours des cinq dernières années, les ministères et les organismes fédéraux ont établi des bases solides pour l'accès aux données ouvertes disponibles. La Directive pour un gouvernement ouvert du Conseil du Trésor du Canada enjoint les ministères fédéraux à maximiser la communication des données gouvernementales admissibles, puis à publier un plan de mise en œuvre pour un gouvernement ouvert établissant comment ils mettraient en œuvre les exigences de la Directive. Les travaux actuels visent à automatiser l'ouverture des données et à intégrer la pratique dans le cadre de tous les processus.

La prochaine étape consiste à accroître la diversité, la pertinence et la qualité des données divulguées afin de maximiser les retombées potentielles de la réutilisation des données du gouvernement par les Canadiens et les Canadiennes. Par exemple, Statistique Canada travaille à élargir l'accès à des données statistiques de haute qualité, y compris la publication de toutes les données du Recensement de 2016 dix mois plus tôt qu'on l'avait fait lors du Recensement de 2011. Des mesures sont aussi prises afin de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes comprennent bien les données.

De plus, l'accent est mis sur la simplification et l'amélioration du processus de divulgation proactive en ligne par les ministères de l'information sur les dépenses gouvernementales et les ressources humaines. Enfin, le gouvernement du Canada continue de tirer parti des occasions de partager les pratiques exemplaires et collaborera avec des experts en données aux échelons national et international afin d'améliorer ses propres services en matière de données ouvertes et d'appuyer la divulgation de données de haute qualité.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié à la valeur de transparence du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Élaborer et publier des répertoires ministériels de données fédérales, conformément à la Directive sur le gouvernement ouvert, afin d'appuyer la collaboration avec le public sur l'établissement des priorités relatives à la divulgation des données ouvertes.
- b. Établir les références relatives au volume total de données ouvertes qui seront divulguées au fil du temps, et fixer des cibles ministérielles pour la publication des données ouvertes admissibles au cours des cinq prochaines années :
 - publier les cibles ministérielles et l'état d'avancement relatif à la divulgation de données ouvertes par les ministères.
- c. Élaborer et préciser des directives visant à aider les ministères et les organismes fédéraux à établir les priorités relatives à la divulgation des données ouvertes à valeur élevée, et à comprendre les situations précises dans lesquelles les données ne peuvent être divulguées pour des raisons liées à la protection de la vie privée, à la sécurité ou à la confidentialité :
 - établir des normes en matière de qualité pour les données ouvertes;
 - fournir une orientation concernant la mobilisation de collectivités d'importance clé au Canada (les Premières nations, les Inuits et les Métis, etc.) en vue de mieux cerner leurs besoins au moment d'établir des priorités en matière de diffusion de données ouvertes;
 - élaborer des normes sur les métadonnées afin d'améliorer l'interopérabilité et l'accessibilité;
 - élaborer des directives pour anonymisation des jeux de données.
- d. Donner l'accès à des renseignements et à des données statistiques ouvertes de haute qualité de Statistique Canada, sans frais, dans des formats lisibles par une machine en vertu d'une licence ouverte et accessible dans le site ouvert.Canada.ca :
 - publier les résultats du recensement de 2016 (questionnaires courts et longs) en 2017 selon un calendrier de diffusion publié;
 - tenir des séances « Clavarder avec un expert » en ligne et « Parlons statistiques » en personne afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'interagir avec des analystes de Statistique Canada et de mieux comprendre les données publiées.
- e. Améliorer l'accès des Canadiens et des Canadiennes aux données et aux renseignements qui sont divulgués de façon proactive par les ministères et les organismes à l'aide d'un seul outil de recherche en ligne commun :
 - renforcer les outils libre-service permettant aux ministères de divulguer de façon proactive des renseignements afin de renforcer la qualité des données divulgués.
- f. Adopter la Charte internationale sur les données ouvertes et entreprendre la mise en œuvre des exigences de la Charte :
 - encourager les organisations de la société civile et le secteur privé à rendre leurs propres données ouvertes lorsque cela constitue un avantage pour le public;

- mesurer l'état d'avancement et rendre compte de la mise en œuvre des principes de la Charte par le Canada.

Résultats escomptés

Les Canadiens ont accès à différentes données du gouvernement, de qualité supérieure, qui sont communicables, accessibles et réutilisables. Ils pourront également interagir directement avec le chef statisticien et les analystes de Statistique Canada afin de mieux comprendre les données et l'importance des statistiques officielles.

Description des résultats

- a. Des [répertoires de données ouvertes](#) ont été publiés pour la toute première fois en mars 2017. La création de ces répertoires a permis de déterminer que plus de 1 500 nouveaux jeux de données étaient admissibles aux fins de publication. En plus de pouvoir mener des recherches dans ces répertoires à partir du site ouvert.Canada.ca, les citoyens peuvent aussi communiquer avec le gouvernement en votant pour les jeux de données qu'ils considèrent comme les plus utiles. Les ministères et organismes pourront ainsi publier plus rapidement les jeux de données les plus populaires en fonction des votes. [Voir le blogue connexe.](#)
 - Au 30 juin 2017 : 89 % des grands ministères (33 sur 37) et 61 % des petits ministères (14 sur 23), 4 % des micro-organisations (1 sur 24) ont soumis leurs répertoires de données ouvertes.
Les grandes organisations (plus de 500 employés) représentent 94 % de la fonction publique dans son ensemble; les petites organisations (de 150 à 500 employés) représentent 4 % de la fonction publique dans son ensemble; les micro-organisations (moins de 150 employés) représentent 1 % de la fonction publique dans son ensemble.

Cet exercice, en plus de permettre de déterminer de nouveaux jeux de données, a donné lieu à l'établissement de nouveaux processus de gouvernance dans plusieurs ministères et à une sensibilisation accrue à l'égard du gouvernement ouvert. Il a également donné aux citoyens une occasion d'influencer les priorités du gouvernement en votant pour des jeux de données.

- b. Plus de 4 000 nouveaux jeux de données non spatiales et 27 000 nouveaux jeux de données géospatiales ont été publiés dans le site ouvert.canda.ca depuis juin 2016.
- c. Le site ouvert.Canada.ca a été relancé en octobre 2016 pour améliorer la recherche et la communication des enregistrements de données en élaborant une recherche intégrée qui offre davantage de filtres de recherche et de métadonnées enrichies. Les Canadiens ont ainsi pu avoir un meilleur accès aux données et aux renseignements divulgués de façon proactive par les ministères et organismes.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a mis sur pied un Groupe de travail interministériel sur le développement des ressources du gouvernement ouvert, qui se veut un forum de collaboration avec les ministères et organismes. L'un des premiers produits livrables

de ce Groupe de travail est un document d'orientation qui présente des directives complètes et officielles sur les exigences relatives à la publication de ressources du gouvernement ouvert. Il comprendra des directives officielles sur des questions comme la qualité des données, l'accessibilité, les langues officielles, la protection des renseignements personnels et la sécurité, l'établissement des priorités et les normes relatives aux métadonnées.

Les travaux préliminaires ont été lancés en mobilisant les peuples autochtones sur les données, notamment en organisant un atelier intitulé « Perspectives autochtones sur les données ouvertes » avec les leaders d'opinion autochtones et en facilitant la participation autochtone au Sommet canadien sur les données ouvertes à Edmonton en juin 2017.

- d. La communication des résultats du recensement de 2016 progresse conformément à l'[horaire publié à l'avance](#). Voici les résultats publiés à ce jour : [Chiffres de population et des logements](#) (8 février 2017); [Âge et sexe](#), [Type de logement](#) (3 mai 2017).

Cinq séances « [Clavardez avec un expert](#) » et quatre séances « [Parlons statistiques](#) » ont eu lieu entre les mois de juillet 2016 et juin 2017. Un autre événement, qui s'inscrit dans une [Série de conférences dans le cadre de Canada 150](#), a eu lieu le 25 avril 2017.

- e. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a collaboré avec des responsables des politiques en vue de créer des modèles uniformisés de divulgation proactive pour les types de rapports suivants : les contrats de plus de 10 000 \$, les subventions et contributions, les dépenses de voyage et les frais d'accueil, les actes répréhensibles fondés, les reclassifications de postes, ainsi que les contrats annuels et les rapports sur les voyages.

Les ministères ont la capacité de publier des divulgations en direct dans le site ouvert.Canada.ca, dans un délai d'un jour suivant la soumission des modèles remplis.

Une page sur la divulgation proactive a été créée dans GCpédia à l'intention des utilisateurs. Elle comprend divers documents (y compris des guides de formation), une vidéo de formation sur WebEx, des profils d'éléments de données et des coordonnées.

- f. À l'occasion du Sommet mondial du Partenariat pour un gouvernement ouvert, en décembre 2016 (à Paris), le ministre Brison a annoncé que le [Canada adoptera la Charte internationale sur les données ouvertes](#). Le gouvernement du Canada demeure un intendant de premier plan de la [Charte sur les données ouvertes](#); il a d'ailleurs appuyé le développement de ressources clés afin de contribuer à mettre en œuvre plus efficacement les principes de la Charte (voir l'engagement 21).

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada poursuivra sa collaboration avec les entités suivantes :
- les ministères et organismes, afin de créer des horaires de publication pour la publication des jeux de données consignés dans leur répertoire;
 - les petits ministères et les micro-organisations, qui possèdent généralement moins de ressources attirées au gouvernement ouvert, afin de les aider avec leurs répertoires et leur publication de données.

Il se penchera aussi sur les tendances issues de l'exercice sur les répertoires de données afin d'alimenter une stratégie relative à la gestion des données à l'échelle du gouvernement du Canada.

- b. Le Groupe du gouvernement ouvert du Secrétariat du Conseil du trésor du Canada poursuivra sa collaboration avec les ministères afin de publier de nouveaux jeux de données et de créer des horaires de publication en fonction des jeux de données saisis dans leurs répertoires de données ouvertes, l'un des produits livrables de la [Directive sur le gouvernement ouvert](#).
- c. Des consultations seront menées au cours de l'été 2017 sur le document d'orientation susmentionné qui présentera des directives complètes et officielles sur les exigences des ministères lorsqu'ils publient des ressources du gouvernement ouvert. Le document sera mis au point et publié dans le site ouvert.gc.ca plus tard au cours de 2017.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada s'emploiera à accroître la mobilisation des leaders d'opinions autochtones et la collaboration avec ces derniers sur les données ouvertes. Il cernera aussi des outils et des pratiques de mobilisation, qui appuient et reflètent une relation renouvelée avec les peuples autochtones fondée sur les droits, le respect, la collaboration et le partenariat.

- d. Continuer de communiquer les résultats du recensement de 2016 selon l'horaire de publication : familles, ménages et état matrimonial, langue (2 août 2017); revenu (13 septembre 2017); immigration et diversité ethnoculturelle, logement, peuples autochtones (25 octobre 2017); scolarité, travail, déplacement domicile-travail, langue de travail, mobilité et migration (29 novembre 2017).

À l'heure actuelle, sept séances « [Clavardez avec un expert](#) » devraient avoir lieu entre juillet et décembre 2017 (six sur les publications liées au recensement de 2016 et une sur la santé) :

- Recensement de 2016 : Familles/ménages/état matrimonial/langue (2 août 2017)
- Recensement de 2016 : Revenu (15 septembre 2017)
- Santé (23 octobre 2017)
- Recensement de 2016 : Immigration/diversité ethnoculturelle (27 octobre 2017)
- Recensement de 2016 : Logement/peuples autochtones (30 octobre 2017)
- Recensement de 2016 : Scolarité/travail (1^{er} décembre 2017)

- Recensement de 2016 : Déplacement domicile-travail/langue de travail/mobilité/migration (4 décembre 2017)

Cinq événements « [Parlons statistiques](#) » devraient avoir lieu entre les mois de septembre 2017 et d’avril 2018 :

- Diversité et inclusion, Montréal (Québec) [25 septembre 2017]
- Incidence des prix du pétrole sur l’économie canadienne, Calgary (Alberta) [19 octobre 2017]
- Agriculture, Winnipeg (Manitoba) [20 novembre 2017]
- Scolarité et immigration, Halifax (Nouvelle-Écosse) [25 janvier 2018]
- Logement, Toronto (Ontario) [À déterminer – avril 2018]

Trois événements s’inscrivant dans la [Série de conférences dans le cadre de Canada 150](#) devraient avoir lieu entre les mois de septembre et de novembre 2017 :

- Peuples autochtones (21 septembre 2017)
- Environnement (31 octobre 2017)
- Jeunes (16 novembre 2017)

- e. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada continuera d’appuyer les ministères par l’offre de formation et de documentation dans GCpédia et en personne. De plus, à mesure que tous les ministères migrent leurs renseignements sur la divulgation proactive vers ouvert.Canada.ca, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada offrira un soutien à cette migration, ainsi qu’un soutien continu aux ministères qui publient leurs divulgations.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada est en pourparlers avec tous les responsables des politiques de divulgation proactive afin de présenter des directives supplémentaires aux ministères. Parmi les principaux domaines d’intérêt, notons la migration du contenu ancien, la conservation et l’élimination ainsi que les échéances de publication obligatoire. Une fois les décisions prises, les changements seront communiqués aux ministères.

- f. Le Canada s’emploiera à mettre en œuvre les principes de la Charte sur les données ouvertes et à rendre compte publiquement des progrès qu’il réalise à cet égard. Le Canada poursuivra sa collaboration avec des intervenants du gouvernement, de la société civile et du secteur privé à l’échelle du pays et de par le monde afin d’appuyer la communication de données ouvertes de qualité et de valeur élevées.

Niveau d’achèvement

- Réalisé
- Important
- Important
- Important

- e. Important
- f. Limité

Renseignements supplémentaires

Un autre exemple illustrant comment Statistique Canada rend les données qu'il possède plus pertinentes et plus faciles à comprendre pour les Canadiens est celui de la publication de trois nouveaux produits à l'occasion de Canada 150 :

- [Au-delà des chiffres : un portrait du Canada](#) – Une vidéo sur l'image du Canada du point de vue statistique.
- [La fête du Canada... en chiffres](#) – Un article dans lequel on présente des faits intéressants compilés afin de brosse le portrait de la diversité ethnoculturelle du Canada, son identité nationale, ses terres et son environnement naturel, et plus encore.
- [Au cœur des données, des histoires et des gens](#) – Un nouveau blogue mettant en vedette des entrevues convaincantes avec des utilisateurs de données et d'intervenants clés sur la façon dont nous racontons ensemble l'histoire du Canada en chiffres.

Engagement 4 : Fournir et préserver l'information ouverte

État général : Selon le calendrier

Ministères responsables : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Bibliothèque et Archives Canada, Services publics et Approvisionnement Canada

Autres intervenants participants : Les ministères contributeurs du gouvernement du Canada

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

À mesure que les renseignements deviennent de plus en plus numériques, un certain nombre de défis, y compris leur préservation en découle. En conséquence, des efforts visant à améliorer la façon dont les renseignements peuvent être trouvés, utilisés, partagés et préservés sont en cours. Le Canada a réalisé d'importants progrès dans l'amélioration de l'accès aux données du gouvernement par le public par l'intermédiaire de ses deux derniers plans d'action. En améliorant l'accès aux autres formes d'information du gouvernement et en garantissant la préservation de cette information, le gouvernement du Canada peut promouvoir et maintenir une participation éclairée et une saine prise de décisions.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada mettra sur pied des initiatives, des plateformes et des outils à l'échelle du gouvernement afin que l'information ouverte soit repérable et accessible pour utilisation par les prochaines générations.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

Le gouvernement du Canada s'efforce à offrir un accès amélioré, centralisé et unique au contenu numérique des ministères et des organismes à l'échelle du gouvernement. Des lignes directrices sont en cours d'élaboration afin de garantir la préservation continue de cette information par l'application de normes et de pratiques cohérentes visant la préservation à long terme.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié à la valeur de transparence du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Améliorer le Portail du gouvernement ouvert du Canada à ouvert.Canada.ca pour améliorer l'accès aux publications numériques divulguées par le gouvernement fédéral, et élaborer une stratégie visant à assurer la durabilité de l'accès au fil du temps.
- b. Élaborer et publier des lignes directrices claires sur la préservation et la rétention du contenu numérique.
- c. Augmenter l'accès par les Canadiens et les Canadiennes aux dossiers consignant la mémoire permanente du gouvernement du Canada.
- d. Mettre à jour les archives en ligne de Bibliothèque et Archives Canada sur la présence Web du gouvernement du Canada pour assurer un accès à long terme par les Canadiens et les Canadiennes au contenu fédéral dans le Web.
- e. Élargir la mise en œuvre de la solution de technologie de l'information à l'échelle du gouvernement du Canada pour une gestion efficace des dossiers et des documents fédéraux (GCDOcs) en tant que fondement pour une transparence accrue :
 - déployer cette solution commune gérée par Services publics et approvisionnement Canada à 125 000 fonctionnaires dans l'ensemble des ministères d'ici juin 2018.

Résultats escomptés

Les Canadiens auront facilement accès à l'information gouvernementale qui est repérable, accessible et préservée pour les générations à venir. Ils bénéficieront aussi d'un meilleur accès aux fonds de renseignements du gouvernement conservés par Bibliothèque et Archives Canada.

Description des résultats

- a. Le nouveau [Portail d'information ouverte](#), lancé en octobre 2016, afin d'offrir un point d'entrée pour accéder au contenu numérique de l'ensemble du gouvernement. Au 30 juin 2017, cette collection compte 166 actifs d'information du gouvernement du Canada. En octobre 2016, la plateforme de publication registre.ouvert.Canada.ca a été lancée de nouveau afin de regrouper le processus de publication pour l'ensemble des ressources du gouvernement ouvert. Ces ressources comprennent les données ouvertes, l'information ouverte, les rapports de divulgation proactive, les rapports sommaires d'accès à l'information et les répertoires de données ouvertes. Avant ce regroupement, on comptait trois plateformes d'édition différentes. Cette intégration a donné lieu à un processus de publication plus simple, ainsi qu'à la création d'une fonction de recherche unique dans ouvert.Canada.ca.

Au 30 juin 2017, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, en partenariat avec divers intervenants ministériels, élaborait un [Projet-pilote de l'« Ouverture par défaut »](#) devant être hébergé dans le site ouvert.Canada.ca. Il démontrera que le gouvernement du Canada peut offrir un accès public à des renseignements fédéraux non confidentiels de manière rapide et pertinente. Divers types de documents ont été cernés et seront accessibles en format d'ébauche (c.-à-d. des documents de travail) afin de permettre aux Canadiens d'observer et de commenter les programmes et les politiques en cours d'élaboration.

- b. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a mis sur pied un Groupe de travail interministériel sur le développement des ressources du gouvernement ouvert, qui se veut un forum de collaboration avec les ministères et organismes. L'un des premiers produits livrables de ce Groupe de travail est de créer conjointement un document d'orientation qui présente des directives complètes et officielles sur les exigences relatives à la publication de ressources du gouvernement ouvert. Il comprendra des directives officielles sur des questions comme les règles de conservation et d'élimination du contenu numérique ajouté dans ouvert.Canada.ca, ainsi que les exigences relatives à l'accessibilité et aux métadonnées.
- c. Bibliothèque et Archives Canada a ouvert 8 161 794 pages de documents du gouvernement par l'intermédiaire du processus d'[examen en bloc](#).

Bibliothèque et Archives Canada élabore des instruments de politique (y compris une Directive pour rendre le patrimoine documentaire du gouvernement du Canada et ses critères connexes) pour lever les restrictions d'accès aux documents du gouvernement avant leur transfert à Bibliothèque et Archives Canada.

Du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, 150 000 [dossiers personnels de la Première Guerre mondiale](#) du Corps expéditionnaire canadienne ont été mis à la disposition du public. Il s'agit d'environ 1,1 million de pages numérisées.

Du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, 45 jeux de données historiques ont été publiés.

- d. Pendant cette période de déclaration, Bibliothèque et Archives Canada a continué sa récolte continue de sites Web du gouvernement du Canada et sa saisie de la migration des sites vers Canada.ca dans le cadre de l'Initiative de renouvellement Web du gouvernement. Depuis le 1^{er} juillet 2016, Bibliothèque et Archives Canada a récolté 3,34 téraoctets à partir du domaine Web du gouvernement du Canada (.gc.ca et Canada.ca). En mars 2017, Bibliothèque et Archives Canada a aussi négocié un contrat en vue d'obtenir un budget pour récolter des données plus massives, qui a permis de récolter près d'un téraoctet d'information dans les chaînes YouTube du gouvernement du Canada. Bibliothèque et Archives Canada possède maintenant plus de 20 téraoctets de données Web du gouvernement du Canada archivées à partir de 2005.
- e. En juin 2017, GCDocs a été mis en œuvre à l'intention de 85 000 fonctionnaires fédéraux.

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. Le Groupe du gouvernement ouvert du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada mettra au point des documents d'orientation sur la publication de ressources du gouvernement ouvert dans ouvert.Canada.ca. Les exigences en matière de publication seront ainsi plus claires pour les ministères. Avec ces documents, on s'attend à ce qu'un plus grand nombre de ministères fournissent des actifs d'information dans ouvert.Canada.ca. Dans le cadre de la Directive sur le gouvernement ouvert, les ministères et organismes du gouvernement du Canada seront également tenus de créer un répertoire de l'information ouverte d'ici octobre 2018. Par conséquent, d'ici décembre 2017, l'équipe des systèmes et du soutien de l'équipe du gouvernement ouvert au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devra élaborer et offrir une directive ferme sur la portée de l'information ouverte, ainsi que sur les exigences en matière d'accessibilité et de langues officielles relativement au nouveau contenu. À l'heure actuelle, il s'agit d'un obstacle important aux fins de la publication puisque les ministères n'ont pas les ressources nécessaires pour traduire et convertir les documents en formats accessibles aux fins de publication dans le site ouvert.Canada.ca. L'équipe du gouvernement ouvert étudiera les outils possibles pour aider les ministères à régler ces problèmes afin d'accroître le taux de publication de ressources d'information ouverte dans le site ouvert.Canada.ca.
- b. Des consultations seront menées au cours de l'été 2017 sur le document d'orientation susmentionné qui présentera des directives complètes et officielles sur les exigences des ministères lorsqu'ils publient des ressources du gouvernement ouvert. Le document sera mis au point et publié dans le site ouvert.gc.ca plus tard au cours de 2017.
- c. Bibliothèque et Archives Canada estime que 240 000 pages supplémentaires seront examinées d'ici juin 2018. On demandera l'approbation des instruments de politique définitifs au cours de l'automne 2017. La Directive sera publiée dans le site Web externe de Bibliothèques et Archives Canada et les lignes directrices sur la levée des restrictions seront publiées dans GCpédia d'ici la fin du présent exercice (c.-à-d. en mars 2018). Les 160 000 dossiers restants du Corps expéditionnaire canadien seront offerts d'ici le 30 juin 2018. Il s'agit d'environ 1,2 million de pages supplémentaires qui seront numérisées. Quarante-cinq autres jeux de données ont été désignés aux fins de publication d'ici le 30 juin 2018.
- d. Au cours de la prochaine année, Bibliothèque et Archives Canada entend continuer à saisir les sites du gouvernement du Canada qui effectuent leur migration, en collaboration avec l'équipe du renouvellement Web; faire des saisies mises à jour des sites .gc.ca qui existent toujours; et élaborer des méthodes de récolte et d'assurance de la qualité pour saisir le domaine Canada.ca en constante évolution. Le ministère se penche aussi sur l'amélioration du processus d'indexation afin de faciliter un accès rapide.

Il reste encore à indexer le contenu acquis depuis 2015. Une fois l'indexation du contenu terminée, les sites Web récoltés seront mis à la disposition du public.

- e. D'ici 2018, un plan triennal sera mis en place afin d'intégrer tous les ministères partenaires à GCDocs, ce qui représente la majorité de la population de la fonction publique. D'ici juin 2018, le service GCDocs cherche à s'étendre à au moins 125 000 utilisateurs.

Niveau d'achèvement

- a. Limité
- b. Important
- c. Important
- d. Important
- e. Important

Engagement 5 : Définir une approche de mesure du rendement pour un gouvernement ouvert

État général : Selon le calendrier

Ministère responsable : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Autres intervenants participants : Ministères contributeurs du gouvernement du Canada, provinces et territoires

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

Puisque le gouvernement ouvert est une façon relativement nouvelle de faire les choses, il n'existe pas de méthode unique, commune et convenue pour mesurer les progrès réalisés. Alors que le Canada établit ses objectifs, il doit également définir la manière dont il souhaite les mesurer en établissant les étapes intermédiaires vers les objectifs à plus long terme.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada intégrera des indicateurs de rendement relatif à l'ouverture et à la transparence dans un Cadre de gestion du rendement pour un gouvernement ouvert.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

La collecte de données et l'analyse de la communication de données et de renseignements permettront d'évaluer les progrès réalisés sur l'amélioration de l'ouverture et de la transparence. Une analyse plus poussée sera effectuée dans le cadre de l'élaboration du Cadre général de gestion du rendement pour la gestion de l'information dans l'ensemble du gouvernement. On s'emploiera également à mieux mesurer l'état d'avancement des efforts à grande échelle au chapitre du gouvernement ouvert.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence, de mobilisation de la collectivité et de reddition de comptes du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Intégrer des indicateurs relatifs à l'ouverture et à la transparence en vertu d'un Cadre de mesure du rendement pour la gestion des données et de l'information dans l'ensemble du gouvernement.
- b. Mesurer et rendre compte au public de la progression annuelle des ministères dans la mise en œuvre de la Directive pour un gouvernement ouvert.
- c. Élaborer un cadre ainsi que des indicateurs de gestion du rendement qui aideront à mieux mesurer un éventail plus vaste d'efforts et de résultats relatifs au gouvernement ouvert.

Résultats escomptés

Il sera plus facile pour les citoyens de suivre les progrès réalisés par le gouvernement sur l'amélioration de l'ouverture et de la transparence.

Description des résultats

- a. Des indicateurs et les cibles de rendement clés ont été déterminés pour l'ensemble des 22 engagements dans le troisième plan biennuel du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Des [tableaux de bord en ligne](#) ont été créés et lancés en juin 2017 afin de suivre les progrès réalisés par le Canada par rapport à son troisième Plan biennuel. L'équipe du gouvernement ouvert au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a adopté des buts ambitieux fondés sur un modèle logique pour un gouvernement ouvert. Elle rendra compte des progrès réalisés par rapport aux résultats voulus dans le modèle logique.
- b. Des répertoires ministériels de données ouvertes ont été publiés pour la toute première fois en mars 2017. La création de ces répertoires a permis de déterminer que plus de 1 500 nouveaux jeux de données étaient admissibles aux fins de publication. Au 30 juin 2017 : 89 % des grands ministères (33 sur 37) et 61 % des petits ministères (14 sur 23), 4 % des micro-organisations (1 sur 24) ont soumis leurs répertoires de données ouvertes.

Les grandes organisations (plus de 500 employés) représentent 94 % de la fonction publique dans son ensemble; les petites organisations (de 150 à 500 employés) représentent 4 % de la fonction publique dans son ensemble; et les micro-organisations (moins de 150 employés) représentent 1 % de la fonction publique dans son ensemble.

- c. Une analyse de la recherche a été menée sur les indices mondiaux en place liés au gouvernement ouvert et sur le contexte actuel de mesure du rendement du gouvernement du Canada.

Le gouvernement du Canada a été l'hôte d'une réunion en personne de cadres supérieurs du Groupe de travail canadien sur le gouvernement ouvert le 12 juin 2017, en marge du Sommet canadien sur les données ouvertes, à Edmonton (Alberta). Les membres du groupe ont décidé de collaborer au cours de la prochaine année à l'élaboration d'un cadre de mesure du

rendement présentant des indicateurs clairs pour le gouvernement ouvert. Les membres du Groupe de travail canadien sur le gouvernement ouvert ont élaboré un plan de travail, qu'ils ont approuvé. Il est disponible dans [GCcollab](#).

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. Les tableaux de bord seront mis à jour au moins tous les trimestres.
L'équipe du gouvernement ouvert au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada publiera son modèle logique.
- b. Les répertoires de données ouvertes seront mis à jour tous les ans.
Le public pourra « voter » sur les jeux de données qu'il aimerait voir être publiés et les ministères établiront l'ordre de priorité des publications selon le niveau de popularité.
- c. Voici certaines des prochaines étapes dans l'élaboration d'un cadre de mesure du rendement.
 - Dresser le répertoire des indicateurs en place.
 - Déterminer les extrants et les résultats communs avec lesquels concevoir un cadre des indicateurs.
 - Mobiliser des intervenants clés (p. ex., tous les ordres de gouvernements, les gens du milieu universitaire, les praticiens et la société civile) pour déterminer les priorités en matière de mesure et mettre au point les indicateurs.
 - Résumer dans un rapport les points de vue et les conclusions sur la participation.
 - Recueillir les données, mettre en œuvre le cadre de mesure et publier les résultats.

Niveau d'achèvement

- a. Important
- b. Important
- c. Limité

Engagement 6 : Développer les compétences relatives au gouvernement ouvert dans l'ensemble de la fonction publique fédérale

État général : Selon le calendrier

Ministère responsable : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, École de la fonction publique du Canada

Autres intervenants participants : GovLab, la collectivité des politiques du gouvernement du Canada.

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

Les fonctionnaires du gouvernement du Canada doivent changer la façon dont ils conçoivent et exécutent les programmes et les services à l'appui des engagements du Canada à l'égard de la transparence et de la mobilisation publique. Une mentalité ouverte doit être intégrée à leurs activités

professionnelles quotidiennes. Par exemple, les données ouvertes sont non seulement utiles aux spécialistes qui évaluent et utilisent régulièrement des données afin d'appuyer leurs analyses financières, statistiques et socioéconomiques, mais également aux autres spécialistes qui œuvrent dans les secteurs des politiques, des opérations et de la prestation de services. L'échange et l'exploitation des données, de l'information et de la technologie dans l'ensemble du gouvernement peuvent contribuer à l'épanouissement de l'innovation.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada appuiera la transition vers une transparence et une mobilisation accrues dans la fonction publique à l'aide de documents et de possibilités d'apprentissage à l'intention des fonctionnaires.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

Les employés au sein des ministères dans l'ensemble du gouvernement auront accès à des activités d'apprentissage qui leur permettront d'améliorer leurs compétences et leurs capacités relatives à l'utilisation des données ouvertes, de l'information ouverte et du dialogue ouvert à l'appui de la prise de meilleures décisions en matière d'opérations et de politique. En outre, afin d'accroître la valeur des données ouvertes pour les Canadiens et les Canadiennes, les fonctionnaires peuvent être formés afin qu'ils puissent établir des priorités en matière de publication de données ou d'information, en fonction de leur importance potentielle pour les utilisateurs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence, de mobilisation de la collectivité et de reddition de comptes du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Fournir des possibilités d'apprentissage améliorées et du matériel didactique supplémentaire sur la gestion de l'information afin d'accroître la sensibilisation et la compréhension des fonctionnaires des principes et des pratiques pour un gouvernement ouvert, y compris ce qui suit :
 - utiliser les données et l'information ouvertes pour appuyer l'analyse et l'élaboration de politiques;
 - partager les pratiques exemplaires en matière de participation du public par la voie numérique;
 - établir les priorités concernant la divulgation des données et de l'information ouvertes en fonction des avantages pour le public et de l'incidence sur ce dernier;
 - mettre en œuvre la Directive sur le gouvernement ouvert.
- b. Animer des forums éducatifs et des ateliers ou y prendre part afin de mieux comprendre comment accroître la transparence du gouvernement et favoriser la mobilisation citoyenne.
- c. Par l'entremise de la consultation publique sur le Plan stratégique de la TI du gouvernement du Canada, considérer les commentaires pour déterminer quels seraient les meilleurs moyens

d'utiliser les logiciels, y compris les logiciels à source libre, pour atteindre les objectifs stratégiques.

Résultats escomptés

Les fonctionnaires fédéraux seront mieux outillés pour appliquer les principes d'un gouvernement ouvert aux activités quotidiennes afin de vous fournir un accès plus facile au gouvernement.

Description des résultats

a. Les résultats comprennent :

- Au 30 juin, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a tenu 34 activités d'apprentissage avec des fonctionnaires fédéraux, auxquels environ 1 800 apprenants d'au moins 26 organisations fédérales ont participé.
- Ces activités d'apprentissage ont porté entre autres sur l'introduction au gouvernement ouvert, des renseignements détaillés sur les travaux du gouvernement du Canada sur le gouvernement ouvert, les données ouvertes, l'information ouverte, le dialogue ouvert, la délivrance ouverte de licences et les sources ouvertes, les cartes ouvertes et l'élaboration de politiques ouvertes.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a joué un rôle important dans la présentation et l'avancement de l'élaboration de politiques ouvertes dans le cadre du [Salon de l'innovation 2017](#), de la [Conférence de la collectivité des politiques](#) et en tant que l'un des [piliers](#) du programme de formation [Canada au-delà de 150](#).
- L'École de la fonction publique du Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ont organisé la première causerie intitulée [Un gouvernement ouvert commence par soi](#) à laquelle l'ensemble des Canadiens avait accès. L'auditoire était formé de 98 Canadiens de l'extérieur de la fonction publique, de 287 fonctionnaires qui assistaient à la rencontre par webdiffusion et de 71 fonctionnaires qui se trouvaient sur place. Les deux organisations ont aussi organisé une deuxième causerie portant sur les données ouvertes, [disponible ici](#).
- L'École de la fonction publique a collaboré étroitement avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour déterminer les écarts d'apprentissage et les solutions d'apprentissage possibles qui permettraient de mieux appuyer cet engagement, ainsi que les besoins opérationnels et les décisions liées à la politique sur le gouvernement ouvert.
- L'École de la fonction publique a créé un cadre d'apprentissage sur le gouvernement ouvert qui détermine les principaux objectifs d'apprentissage en matière de gestion organisationnelle et de leadership ministériels, ainsi que les compétences et aptitudes individuelles afin d'appuyer et de mettre en œuvre les principes et les pratiques de gouvernement ouvert. Les produits d'apprentissage existants de l'École de la fonction publique qui les appuient ont été déterminés.
- L'École de la fonction publique du Canada a mis sur pied une nouvelle page d'apprentissage portant sur le gouvernement ouvert dans son application [GCcampus](#), un endroit où les fonctionnaires ont accès à un certain nombre de possibilités d'apprentissage (des cours en ligne et en salle de classe, des programmes de perfectionnement, des ressources externes,

etc.) qui favorise la sensibilité et le renforcement de la compréhension de la façon d'utiliser les données ouvertes, l'information ouverte et le dialogue ouvert. Au 30 juin, la page avait été consultée 1 893 fois.

- L'École de la fonction publique offre divers produits d'apprentissage qui appuie le gouvernement ouvert, sur des sujets variant des éléments fondamentaux de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels aux méthodes avancées de gestion de l'information, à la façon d'utiliser GCDocs en tant qu'outil afin de veiller à ce que l'information ouverte puisse être découverte et que l'on puisse y accéder. Entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017, un total de 35 755 apprenants de 109 organismes fédéraux se sont inscrits aux 14 cours offerts par l'École de la fonction publique (en ligne et en salle de classe) qui appuient le gouvernement ouvert.
 - En ce qui concerne l'établissement de priorités pour la publication de données et de l'information ouvertes et la mise en œuvre de la Directive sur le gouvernement ouvert, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a coordonné l'achèvement et la publication des [répertoires de données](#) requis en vertu de la Directive. À la lumière de ces répertoires, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a mobilisé divers acteurs, y compris le [Programme d'aide à la recherche industrielle](#) et d'autres partenaires à l'échelle du gouvernement afin de déterminer des jeux de données à priorité élevée. Il a aussi tenu à jour une fonction [Suggérez un jeu de données](#) dans le site ouvert.Canada.ca.
 - Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a contribué à tenir la collectivité du gouvernement ouverte bien informée, y compris par la présentation de mises à jour régulières aux coordonnateurs ministériels du gouvernement ouvert et dans le cadre de réunions mensuelle du Groupe de travail sur le gouvernement ouvert. Il a aussi tenu à jour un [blogue](#) actif et alimenté sa présence dans les médias sociaux, y compris par l'intermédiaire de plateforme du gouvernement du Canada comme [GCcollab](#), GCconnex et GCpédia.
- b. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a pris part à plusieurs tribunes au cours de la dernière année afin de renforcer sa capacité et de faire progresser la compréhension du gouvernement ouvert. Voici des événements particuliers : conférences dans des universités et consultation du milieu universitaire, y compris dans le cadre de [Journées académiques sur les enjeux du gouvernement ouvert](#); la [Conférence GovMaker 2016](#); la [conférence annuelle](#) de l'Association pour le développement technologique en éducation; des activités locales de l'Association internationale pour la participation publique; [Go Open Data](#); une discussion d'experts organisée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada sur les répercussions des données ouvertes sur les peuples autochtones; plusieurs événements organisés avec des dirigeants infranationaux du gouvernement ouvert, y compris le [Sommet canadien sur les données ouvertes](#); plusieurs marathons de programmation; et de nombreux événements avec des partenaires et des homologues internationaux, y compris par l'intermédiaire du Partenariat pour un gouvernement ouvert, de l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Banque interaméricaine de développement. Le Bureau du Conseil privé a aussi contribué à faire progresser ces travaux; il a conçu et animé des possibilités

d'apprentissage sur la participation du public, y compris cinq séances de formation d'une journée pour 135 participants en quatre mois et deux séances de formation des formateurs afin de bâtir la durabilité de l'apprentissage dans la fonction publique fédérale.

- c. Le Plan stratégique de la technologie de l'information de 2016-2020 du gouvernement du Canada était ouvert à des fins de consultation publique au cours de l'été et de l'automne 2016. Il a été publié à l'externe aux fins de commentaires et une activité d'une demi-journée avec l'industrie a eu lieu en août. Un rapport « *Ce que nous avons entendu* » devait être achevé en décembre 2016, mais il n'a pas encore été publié. Les commentaires reçus dans le cadre des consultations ont pointé que les sources ouvertes n'étaient pas abordées dans le Plan stratégique.

Des consultations ont été menées en février et en mars 2017 auprès des collectivités du dirigeant principal de l'information et du dirigeant principal de la gestion de l'information du gouvernement fédéral en vue de recueillir des commentaires supplémentaires pour élaborer une deuxième version du Plan stratégique. Ces commentaires suggéraient entre autres d'intégrer la gestion de l'information et de régler les omissions relevées dans le cadre de la consultation publique.

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada vise à mettre sur pied un carrefour d'apprentissage dans ouvert.Canada.ca afin de pouvoir afficher publiquement des ressources d'apprentissage. Après avoir accru la sensibilisation relativement à l'opportunité du gouvernement ouvert dans la fonction publique fédérale, le Secrétariat vise aussi à offrir une formation plus spécialisée, en plus de publier un cours d'introduction en ligne et une [Trousse d'outils maison de données ouvertes](#), qui sont en cours d'élaboration. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada continuera de créer du contenu afin d'accroître la sensibilisation à l'égard du gouvernement ouvert.
- b. À l'avenir, l'École de la fonction publique continuera d'intégrer le contenu portant sur le gouvernement ouvert dans ses produits d'apprentissage, le cas échéant. Elle continuera également de participer aux possibilités d'apprentissage et de les organiser, et ce, avec ses partenaires. À l'avenir, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada continuera de participer à des forums d'éducation et d'en organiser. Il continuera aussi d'appuyer ses partenaires dans ce travail (y compris en continuant d'appuyer les gouvernements infranationaux en vue de perfectionner les compétences pour le gouvernement ouvert), comme en a convenu le Groupe de travail canadien sur le gouvernement ouvert pendant sa réunion de juin.
- c. La prochaine version du Plan stratégique de GI/TI du gouvernement du Canada (2017-2021) abordera les commentaires issus des consultations sur les sources ouvertes en vue d'instaurer une stratégie sur l'utilisation de logiciels ouverts et de normes ouvertes pour le gouvernement du Canada.

Le Plan stratégique de GI/TI comprendra aussi deux autres mesures stratégiques liées à l'« ouverture ». Ces mesures sont : « Changer la culture et les processus afin qu'ils deviennent ouverts par conception » et « Étendre la formation et la sensibilisation sur le gouvernement ouvert ». Le délai cible de publication du Plan stratégique est fixé à l'automne 2017.

Niveau d'achèvement

- a. Important
- b. Important
- c. Important

Engagement 7 : Intégrer les exigences en matière de transparence dans la Stratégie relative aux services fédéraux

État général : Selon le calendrier

Ministère responsable : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Autres intervenants participants : Ministères et les organismes responsables de la prestation de services.

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

L'excellence dans la prestation de services est au cœur des attentes de citoyens à l'égard de leur gouvernement. Pour qu'un gouvernement soit véritablement ouvert et responsable, ce dernier doit offrir des services adaptés et être transparent quant aux résultats.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada élaborera une nouvelle Stratégie relative aux services axés sur la clientèle qui intégrera les exigences relatives à l'ouverture et à la transparence pour la prestation des services du gouvernement.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

Le gouvernement élabore une Stratégie relative aux services qui transformera la conception et la prestation des services dans l'ensemble de la fonction publique en mettant les clients en première ligne.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de reddition de comptes du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Élaborer pour le gouvernement du Canada une stratégie de services accordant la priorité aux clients et visant à créer un guichet unique en ligne axé sur l'utilisateur pour l'accès à tous les services du gouvernement.
- b. Définir de nouvelles normes en matière de rendement et mettre en place un mécanisme pour la réalisation d'évaluations rigoureuses sur le rendement relatif aux principaux services du gouvernement, et rendre compte des constatations au public.

Résultats escomptés

La stratégie relative aux services établira une nouvelle orientation pour la prestation de services aux particuliers et aux entreprises. Elle vise à créer un guichet en ligne unique les services gouvernementaux avec de nouvelles normes de rendement. Elle permettra de réaliser des évaluations rigoureuses du rendement de services gouvernementaux essentiels et rendre compte des résultats publiquement.

Description des résultats

- a. Le gouvernement du Canada a élaboré une Stratégie sur les services. Son objectif est d'assurer l'amélioration constante de la qualité des services offerts aux Canadiens en faisant ce qui suit :
 - en veillant à ce que les services soient conçus et offerts de façon à placer les besoins des clients au cœur des préoccupations;
 - en rendant l'expérience des services en ligne si facile que les utilisateurs préfèrent l'option numérique;
 - en s'assurant que les services sont liés les uns aux autres afin de créer une expérience d'inscription unique, en partenariat avec les autres administrations, dans le but de réduire la fréquence à laquelle les Canadiens doivent fournir la même information.

La stratégie a été soulignée dans le [Vingt-quatrième rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada](#) du Greffier du Conseil privé.

- b. La nouvelle Stratégie sur les services comporte des mesures du rendement afin de permettre l'élaboration de rapports publics sur les progrès réalisés.

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada travaillera avec les ministères et les organismes afin de publier et de mettre en œuvre la Stratégie sur les services.
- b. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada collaborera avec les ministères afin d'établir, de publiciser, de consolider et de promouvoir les normes de services axés sur les clients; d'élaborer des rapports publics sur les données de référence lorsqu'elles sont disponibles; et de continuer à améliorer l'établissement de rapports au fur et à mesure que plus de données deviennent disponibles.

Niveau d'achèvement

- a. Important
- b. Important

Engagement 8 : Améliorer l'accès aux collections culturelles et patrimoniales

État général : Selon le calendrier

Ministère responsable : Patrimoine canadien

Autres intervenants participants : S.O.

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

Le Canada est un pays vaste et il peut s'avérer difficile pour les citoyens d'accéder aux artefacts culturels et patrimoniaux du Canada. Même si une proportion croissante des artefacts culturels et patrimoniaux du Canada est offerte dans un format numérisé, ces artefacts sont publiés dans des sites Web individuels et il pourrait quand même être difficile de les trouver. Cette situation présente de nouvelles possibilités d'élargir la portée des musées canadiens et d'accroître les avantages sociaux et économiques qu'ils procurent aux Canadiens et aux Canadiennes. À l'aide d'approches axées sur les données ouvertes connexes, cette initiative cherchera à relier les collections de tous les musées canadiens, constituant un Répertoire national des artefacts culturels et patrimoniaux.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada élargira la collaboration avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux et avec les principaux intervenants afin d'élaborer un Répertoire national des artefacts culturels et patrimoniaux destiné à améliorer l'accès à toutes les collections des musées.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

En 2015-2016, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) s'est associé à huit musées d'arts à l'échelle du Canada afin de formuler une approche permettant de relier les collections de chaque musée les unes aux autres, ainsi qu'aux ressources externes connexes, en fonction des pratiques exemplaires de l'industrie (p. ex., les données ouvertes connexes). Ces efforts montrent qu'il est possible d'utiliser des approches axées sur les données ouvertes afin de relier des collections dans l'ensemble des musées et des autres organisations de mémoire.

En misant sur ces résultats, le RCIP procède à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie opérationnelle pluriannuelle afin de collaborer avec la collectivité culturelle et patrimoniale en vue de faire croître le réseau des collections connexes par l'intermédiaire du Nuage canadien des données culturelles et patrimoniales ouvertes connexes.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence, de mobilisation de la collectivité et de reddition de comptes du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Formuler des autorisations et des normes afin d'orienter la mise en œuvre uniforme de cette approche.
- b. Renforcer la capacité de recherche et d'exploration dans les collections des musées.
- c. Élargir le réseau des musées qui participent à cette initiative ainsi que les liens vers les ressources externes connexes.
- d. Héberger des collections numériques dans le cas des musées qui n'ont pas actuellement de présence numérique.

Résultats escomptés

Les citoyens seront en mesure de naviguer, de communiquer, de partager et de réutiliser les données sur les collections d'objets de cultures et patrimoniales des musées canadiens.

Description des résultats

- a. En 2016-2017, Patrimoine canadien a continué de recueillir des données auprès de quatre des institutions participant au projet intitulé « 150 années d'art canadien » (Art Gallery of Greater Victoria, l'Art Gallery of Ontario, le Musée McCord et la Collection McMichael d'art canadien). Le domaine a été étendu au-delà de l'art canadien afin d'inclure des objets provenant de collections plus variées, comme l'art, l'ethnologie, les costumes et les tissus asiatiques. Patrimoine canadien a conçu un nouveau site intitulé le [Site d'essai du RCIP sur les données liées](#).

En juin 2017, des points de référence pour 14 885 termes tirés d'une norme reconnue (nomenclature) ont été créés et les dossiers de 529 institutions, de 794 groupes (groupes et organisations d'artistes) et 60 575 ont été conçus. Ces autorisations seront utilisées au cours des prochaines phases du projet.

- b. Outre les points de référence susmentionnés, des indicateurs de ressource ont été créés pour 166 762 objets. Une taxonomie a aussi été mise en œuvre en tant qu'aide à la recherche; une interface avec onglets aux points d'accès multiples a été créée.
- c. En date de juin 2017, huit musées partenaires se sont joints au projet : l'Art Gallery of Greater Victoria, l'Art Gallery de la Nouvelle-Écosse, l'Art Gallery of Ontario, le Musée McCord, le Musée des beaux-arts de Montréal, la Collection McMichael d'art canadien, le Musée des beaux-arts de Montréal, le Musée des beaux-arts du Canada et la Vancouver Art Gallery. Les données sélectionnées par ces institutions ont été améliorées avec des liens aux sources de données ouvertes couplées de partout dans le monde.

- d. Aucune mesure n'a été prise à ce jour par rapport à ce produit livrable.

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. Suivant les leçons retenues jusqu'à maintenant pour ce projet, les prochaines étapes visant à élaborer des autorités et des normes cette année impliquent de:
- mettre au point le modèle de données;
 - choisir les ontologies ciblées;
 - élaborer une conception visant à tenir à jour les autorités nationales et à établir un lien entre eux et les autorités mondiales existantes;
 - continuer d'assurer la liaison avec des organes internationaux qui possèdent une expertise dans ce domaine.

Le modèle de données sera la pièce maîtresse la plus importante à concevoir cette année.

- b. Les leçons retenues de ce projet et l'interface améliorée permettront à Patrimoine canadien de continuer à améliorer l'accès aux collections en ligne. Nous collaborerons avec des partenaires internationaux pour élaborer un modèle de données adapté, fondé sur des pratiques exemplaires, qui nous aidera à améliorer la capacité de recherche parmi les collections de musées. Nous collaborerons ensuite avec des musées canadiens pour promouvoir la compréhension et l'utilisation de ce modèle. Entre-temps, nous mettons en œuvre une solution provisoire afin que nous puissions veiller à ce que les données sur le patrimoine continuent d'être accessibles au public, en dépit de la possibilité que les capacités de recherche soient limitées.
- c. Même si l'engagement pris à l'origine exigeait une expansion, il est peu probable que Patrimoine canadien mobilise d'autres institutions partenaires et qu'il ajoute des données au cours de la prochaine année, étant donné les travaux qui doivent être axés principalement sur la mise au point le modèle de données et à choisir des outils. La solution provisoire devrait inclure des données qui proviennent de plus de 500 musées et qui seront accessibles au public. Toutefois, elle aura une capacité de recherche limitée et ne sera pas fondée sur des données couplées.
- d. La création de données ouvertes liées constitue une façon relativement nouvelle de publier des données dans Internet et des normes et des outils sont encore en cours d'élaboration. Patrimoine canadien examinera des outils offerts pour récolter ou collecter des données de musées, mais, en raison des travaux fondamentaux nécessaires pour recueillir les données et pour offrir un répertoire des collections numériques dans le cas des musées qui n'ont pas actuellement de présence numérique, Patrimoine canadien ne sera en position de réaliser des progrès relativement à ce produit livrable pendant la période visé par le plan. Même s'il faudra un certain temps pour mettre en œuvre la solution de données couplées, une application provisoire qui hébergera les collections numériques de musées n'ayant aucune présence sur le Web devrait voir le jour pendant l'exercice actuel.

Niveau d'achèvement

- a. Important
b. Limité
c. Limité

d. Non commencé

Renseignements supplémentaires

À la lumière de l'évaluation des projets actuels de patrimoine canadien (p. ex., 150 ans d'art canadien et le site d'essai de données couplées du programme du Réseau canadien d'information sur le patrimoine), le ministère doit apporter certains ajustements avant d'augmenter l'échelle et de créer des données cinq étoiles en fonction des collections patrimoniales à l'échelle du Canada.

Engagement 9 : Améliorer l'ouverture de l'information sur les dépenses et l'approvisionnement au gouvernement

État général : Selon le calendrier

Ministères responsables : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Services publics et Approvisionnement Canada

Autres intervenants participants : N/A

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

Comprendre les succès du gouvernement dans son ensemble ou dans des secteurs d'intérêt importants représente un défi car les données sont présentées au moyen de différents rapports et de différentes sources d'information. Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que leur gouvernement mette en œuvre des programmes et des services efficaces et efficients, et rende de compte de manière transparente quant à l'atteinte ou non de ses objectifs. La bonne compréhension de la manière dont les ressources sont utilisées par les ministères pour la prestation de programmes et de services est essentielle au rôle du Parlement qui consiste à tenir le gouvernement imputable relativement à l'exécution de ses priorités. À l'heure actuelle, l'information sur les dépenses planifiées et les résultats des activités du gouvernement sont fournis par l'intermédiaire de rapports ministériels obligatoires dont les [Rapports sur les plans et les priorités \(RPP\)](#) et les [Rapports ministériels sur le rendement des ministères \(RMRM\)](#).

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada améliorera la transparence concernant ses dépenses et l'approvisionnement au gouvernement afin de tenir le gouvernement responsable des dépenses publiques.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

Dans le cadre de la nouvelle [Politique sur les résultats](#) du gouvernement, l'établissement obligatoire de rapports ministériels est réorienté en fonction des mandats à long terme de chacun des ministères et de leurs priorités immédiates. Les données connexes sur des activités en cours ou planifiées sont mises à disposition dans une base de données en ligne interrogeable qui offrira un accès facile et rapide aux renseignements détaillés sur les dépenses du gouvernement et la gestion de personnes. Ces données sont présentées d'une manière qui permet aux Canadiens et aux Canadiennes de les analyser facilement

et d'avoir une compréhension approfondie de la manière dont sont investies les ressources du gouvernement.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de responsabilité à l'égard du public.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Diffuser un outil interactif qui améliorera la granularité des données et de l'information disponibles et qui permettra aux Canadiens et aux Canadiennes de mieux comprendre les dépenses des ministères fédéraux :
 - Élargir le type de données, de graphiques et d'analyses disponibles au niveau du programme, y compris ce qui suit :
 - i. les résultats escomptés et réels;
 - ii. les comparaisons entre les dépenses historiques et les dépenses prévues;
 - iii. les dépenses relatives à des éléments particuliers comme les salaires, les investissements, les paiements de transfert et autres.
 - Permettre aux utilisateurs d'étudier les dépenses du gouvernement présentant un intérêt particulier pour eux en fonction d'éléments-clés des données (p. ex., le groupe cible, le type de programme, le secteur prioritaire et autres).
- b. Améliorer le contenu en ligne relatif aux finances du gouvernement à partir du site Canada.ca, afin que les Canadiens et les Canadiennes puissent accéder facilement aux renseignements et aux outils liés aux dépenses gouvernementales.
- c. Fournir des documents ciblés et opportuns afin de rendre les rapports comptables et financiers du gouvernement plus uniformes, plus transparents et plus compréhensibles pour les Canadiens et les Canadiennes.
- d. Par l'entremise d'un projet-pilote, mettre à l'essai la mise à jour du site achatetventes.gc.ca pour enregistrer les renseignements complets sur les contrats (en plus des contrats convenus), sur les modifications contractuelles et sur les résiliations de contrat.
- e. Participer à une étude de cas visant à mettre en commun les pratiques exemplaires tirées du projet-pilote de Services publics et Approvisionnement Canada concernant la Norme relative aux données sur l'octroi de contrats ouverts dans achatetventes.gc.ca.

Résultats escomptés

Les Canadiens pourront plus facilement voir comment les ressources du gouvernement sont réparties dans les domaines qui les intéressent. Vous aurez un meilleur accès en ligne à l'information financière du gouvernement. Ils pourront aussi suivre le processus d'approvisionnement du début à la fin, suivant les normes internationales.

Description des résultats

- a. L'[InfoBase](#) a été mise à jour afin d'inclure ce qui suit :
- renseignements rationalisés et regroupés sur l'[Inventaire des organisations gouvernementales](#);
 - [des renseignements prospectifs sur les dépenses et les résultats](#) afin d'appuyer la Politique sur les résultats;
 - des données granulaires sur les niveaux de dépense;
 - des « étiquettes » de métadonnées qui permettent aux utilisateurs de chercher plus facilement des renseignements en fonction du domaine d'intérêt.

Des changements considérables ont aussi été apportés afin d'améliorer l'aspect et la fonctionnalité de l'InfoBase, ce qui la rend plus facile à employer pour les Canadiens.

- b. Les jeux de données qui suivent ont été ajoutés au Portail de données ouvertes :
- [La revue financière : 2016-2017](#)
 - [Initiative internationale pour la transparence de l'aide : juillet 2017](#)
 - [Budget fédéral de 2017](#)

Dans Canada.ca, à la page [Comment le gouvernement fonctionne](#) – Le sujet sur les finances publiques a été mis à jour afin de présenter le plus récent budget (Budget de 2017).

- c. Pour le Budget de 2017, le ministère a publié le contenu supplémentaire suivant afin de rendre le budget plus transparent et plus facile à comprendre :
- [Le Budget de 2017 en 3 minutes](#)
 - [Rapport sommaire sur les consultations prébudgétaires de 2017](#).
- d. Services publics et Approvisionnement Canada a augmenté la transparence relative aux contrats pour les offres à commandes et les arrangements en matière d'approvisionnement par l'intermédiaire du lancement de l'[application Offres à commandes et arrangements en matière d'approvisionnement](#).

Le ministère présente également des détails accrus sur les offres à commande et les arrangements en matière d'approvisionnement octroyés aux fournisseurs, y compris les valeurs totales, les avantages socio-économiques, les nombreuses listes de prix et les fichiers à l'appui, ainsi que les utilisateurs provinciaux et territoriaux autorisés.

- e. Jusqu'à ce jour, les pratiques exemplaires tirées du [Projet-pilote sur la Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts](#) comprennent l'importance d'établir un lien entre les données sur l'approvisionnement à toutes les étapes du processus d'approvisionnement (c.-à-d. de la demande d'achat au versement de fonds aux fins d'un approvisionnement). Elles servent à offrir une meilleure analyse du flux des données sur la passation de marchés, à une transparence accrue et à de meilleures évaluation et repérage des coûts dans l'ensemble du

processus d'approvisionnement en établissant un lien entre les données connexes en matière d'approvisionnement. Les données liées en matière d'approvisionnement, conformément au projet-pilote Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts devraient servir d'exigences aux fins de mise en œuvre future de systèmes de passation de marchés. Nous avons conclu que tout nouveau système de services ou d'approvisionnement devrait produire des données par défaut selon le format indiqué par la Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts. Le format conformément à la Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts ne devrait pas constituer une réflexion après coup

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada continuera d'améliorer le contenu et la fonctionnalité générale de l'InfoBase au cours de la prochaine année; il fera notamment ce qui suit :
 - étendre les renseignements disponibles sur les ressources humaines;
 - explorer des façons d'aider les utilisateurs à trouver des renseignements plus rapidement et plus efficacement (ce qui comprend d'étendre l'utilisation d'étiquettes);
 - mettre en œuvre un sondage de rétroaction sur l'InfoBase afin de mieux comprendre l'expérience générale des utilisateurs et de concentrer les efforts sur des améliorations futures.
- b. Afin d'achever ce produit livrable d'ici juin 2018, le ministère des Finances Canada mettra en œuvre des pratiques exemplaires en matière de données ouvertes afin de faciliter l'ajout d'autres jeux de données à ouvert.Canada.ca. Il publiera les jeux de données qui ont été jugés être admissibles à la publication dans leur répertoire de données ouvertes et il ajoutera des liens supplémentaires vers les ressources pertinentes sous [Finances publiques](#) dans Canada.ca.
- c. Afin d'achever ce produit livrable d'ici juin 2018, le ministère des Finances Canada continuera de créer des vues d'ensemble, des rapports sommaires et des documents numériques uniformes, transparents et faciles à comprendre à l'intention des Canadiens.
- d. Services publics et Approvisionnement Canada réalisera des progrès relatifs au service amélioré [Données d'inscription des fournisseurs](#) afin d'assurer une intégrité accrue de l'inscription des fournisseurs aux fins de la passation de marché, ce qui permet de créer des données en matière de passation de marché faisant autorité et pouvant être repérées.
- e. Services publics et Approvisionnement Canada présentera des données sur l'achat afin d'établir un lien entre les données sur la soumission actuelle et aux données sur la passation de marché figurant dans Achatsetventes.gc.ca, y compris un contenu à jour portant sur les lacunes en matière de données et les pratiques exemplaires. Cette présentation permettra également de mettre à jour le contenu dans Achatsetventes.gc.ca en vue de partager les pratiques exemplaires à l'aide de la Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts. Ce produit livrable est en bonne voie de réaliser des progrès relatifs au projet-pilote Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts d'ici juin 2018, conformément à la présentation

des données sur les achats. L'inclusion des données sur les dépenses sera amorcée après juin 2018.

Niveau d'achèvement

- a. Important
- b. Limité
- c. Limité
- d. Important
- e. Limité

Engagement 10 : Accroître la transparence du budget et des autres renseignements du ministère des Finances

État général : En avance

Ministère responsable : Ministère des Finances Canada

Autres intervenants participants : S.O.

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

Chaque année, le ministère des Finances Canada planifie et prépare le budget du gouvernement fédéral, en plus d'analyser l'évolution des situations économique et budgétaire. Ces tâches visent à appuyer la prestation de conseils stratégiques sur une large gamme de questions économiques d'intérêt pour la vitalité de l'économie canadienne. Les jeux de données des budgets fédéraux sont publiés depuis 2015, mais avec un décalage de six à huit semaines en raison des exigences propres à la mise en page, à la révision et à la traduction. De plus, la liste des titres des notes d'information rédigées au sujet d'un large éventail de questions de nature économique et autre par les fonctionnaires du ministère des Finances a été mise à la disposition de demandeurs spécifiques seulement au moyen de demandes d'accès à l'information.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada donnera accès aux jeux de données utilisés dans le budget fédéral chaque année en temps quasi réel et présentera, de façon proactive, la liste des titres des notes d'information rédigées au sujet de questions de nature économique et autre.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

On a l'occasion d'accélérer la préparation des jeux de données utilisés dans le budget. Il serait ainsi possible de publier ces derniers presque en temps réel à la suite du dépôt du budget afin de faciliter l'analyse des citoyens et des parlementaires. On a également l'occasion d'élargir l'accès du public aux titres des notes d'information rédigées par les fonctionnaires du ministère des Finances à l'intention du ministère, du secrétaire parlementaire et du sous ministre, afin d'être transparent au sujet des questions soulevées.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de reddition de comptes du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. En commençant par le Budget de 2017, rendre disponibles toutes les données provenant des graphiques et des tableaux du budget presque en temps réel afin de faciliter l'analyse par les citoyens et les parlementaires.
- b. Afficher publiquement la liste des titres des notes d'information rédigées par les fonctionnaires du ministère des Finances de façon régulière, afin d'être transparent au sujet des questions soulevées.
- c. Étudier les possibilités d'accroître la transparence du processus de consultation préalable du budget.

Résultats escomptés

Les Canadiens auront un accès rapide aux données utilisées dans le Budget fédéral annuel et à d'autres renseignements du ministère des Finances.

Description des résultats

- a. Les [jeux de données pour le Budget de 2017](#) ont été publiés dans ouvert.Canada.ca le 20 mars 2017.
- b. L'affichage public mensuel des titres des notes d'information rédigés par les fonctionnaires du ministère des Finances Canada à l'intention du ministre, du secrétaire parlementaire et du sous-ministre est disponible à compter du mois d'août 2016 dans le [site Web fin.gc.ca](#).
- c. Depuis le Budget de 2016, le ministère publie des rapports sommaires des résultats des consultations prébudgétaires dans le site fin.gc.ca ([2016](#) et [2017](#)).
La sensibilisation à l'égard des consultations dans le cadre du Budget de 2017 a dépassé de beaucoup celle des années précédentes; elle a donné lieu à la présentation de 30 797 soumissions de réponses au sondage grâce à la promotion numérique et dans les médias sociaux.

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. Les jeux de données sur le budget seront publiés dans le portail ouvert.Canada.ca une semaine après le dépôt du Budget fédéral de 2018.
- b. Le ministère continuera de publier la liste des titres des notes d'information rédigés par les fonctionnaires du ministère des Finances à l'intention du ministre, du secrétaire parlementaire et du sous-ministre tous les mois dans le [site Web fin.gc.ca](#).
- c. Le ministère continuera d'explorer des façons d'accroître la sensibilisation au processus de consultations prébudgétaires et la transparence de ce dernier.

Niveau d'achèvement

- a. Réalisé
- b. Réalisé
- c. Important

Engagement 11 : Accroître la transparence sur le financement à l'aide de subventions et de contributions

État général : Selon le calendrier

Ministères responsables : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Patrimoine canadien

Autres intervenants participants : S.O.

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

Chaque année, le gouvernement du Canada offre du financement au soutien d'initiatives pour le perfectionnement de carrière, l'emploi, l'itinérance, les aînés, les jeunes et autres par l'intermédiaire de différents programmes de subventions et de contributions. Le versement de ces fonds vise à répondre aux buts et objectifs du gouvernement, et il contribue ultimement à mieux desservir les Canadiens et les Canadiennes. L'établissement de rapports divulgués de manière proactive sur les subventions et les contributions par les ministères est actuellement réparti, et les capacités de recherche à l'échelle du gouvernement sont limitées. De plus, les données ne sont actuellement requises que dans le cas des S et C d'un montant de financement supérieur à 25 000 \$. Les données publiées à l'échelle du gouvernement le sont dans des formats non uniformisés, ce qui rend le partage encore plus difficile.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada fournira un accès à guichet unique à des données interrogeables sur les programmes de subventions et de contributions (S et C) à l'échelle du gouvernement fédéral.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

Actuellement, les ministères et les organismes fédéraux autorisés à fournir des S et C sont tenus divulguer publiquement les données sur les ententes de plus de 25 000 \$ afin de favoriser une plus grande transparence et une meilleure ouverture. Afin d'appuyer davantage l'engagement du gouvernement à l'égard de la transparence et de l'ouverture, on divulguera désormais les renseignements sur les ententes de moins de 25 000 \$, et on améliorera l'uniformité des données publiées afin de rendre possible une capacité de recherche accrue.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence, de mobilisation de la collectivité et de reddition de comptes du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un accès centralisé aux renseignements uniformisés sur les subventions et les contributions divulgués de manière proactive par les ministères fédéraux au moyen d'un portail commun et interrogeable à partir du site ouvert.Canada.ca :
 - i. créer un modèle commun et uniformisé pour les ministères fédéraux pour la publication de leurs données par l'intermédiaire du portail centralisé;
 - ii. accroître l'accès à l'information sur les S et C en faisant passer le montant seuil pour la divulgation de 25 000 \$ à 1 \$;
 - iii. former les ministères fédéraux sur la manière de télécharger leurs données;
 - iv. veiller à ce que les bases de données historiques sur les S et C divulguées antérieurement par les ministères fédéraux puissent être interrogées par l'intermédiaire du portail centralisé.
- b. En consultation avec les intervenants internes et externes, accroître la quantité des renseignements sur le financement à l'aide de subventions et de contributions qui sont divulgués par les ministères conformément aux normes internationales.
- c. Mettra à l'essai une approche destinée à accroître la transparence de l'octroi des subventions et des contributions par Patrimoine canadien, y compris la publication :
 - i. d'un degré de détail accru dans les données qui sont divulguées de façon proactive sur les subventions et les contributions individuelles qu'octroie le ministère;
 - ii. des résultats du rendement par rapport aux normes de service publiées;
 - iii. de données sur les événements et les célébrations que finance le ministère.

Résultats escomptés

Par l'entremise du site ouvert.Canada.ca, les Canadiens auront un accès facile à de l'information uniformisée sur le financement octroyé par les ministères fédéraux sous forme de subventions et de contributions.

Description des résultats

- a. Dix-sept ministères ont commencé à publier leurs divulgations des subventions et contributions dans le site ouvert.Canada.ca. Par conséquent, [plus de 37 000 divulgations de subventions et contributions](#) sont accessibles et peuvent être recherchées à partir du site ouvert.Canada.ca.
 - i. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, en collaboration avec 32 ministères fédéraux, des collaborateurs externes et des influenceurs internationaux, a élaboré un modèle d'établissement de rapport commun et des lignes directrices sur la façon de présenter des rapports. Sept ministères ont commencé de leur propre chef à divulguer plus de renseignements, conformément aux directives proposées. Des intervenants externes et des utilisateurs de données ont aussi participé et formulé des commentaires

- sur la réussite des travaux ayant été réalisés jusqu'à présent relativement à l'engagement. Enfin, le nouveau document devrait être achevé sous peu.
- ii. Selon la formulation des lignes directrices mises à jour du gouvernement du Canada, le seuil établi pour les subventions et les contributions sera abaissé à un dollar.
 - iii. Depuis juillet 2016, de nombreuses séances de formation en personne ont eu lieu avec des personnes-ressources des ministères. Une page GCpédia a aussi été créée afin d'offrir aux fonctionnaires des manuels de formation et des profils de données, et de diffuser des séances de formation.
 - iv. Les décisions clés sur le transfert des données historiques des ministères fédéraux dans le site ouvert.Canada.ca sont à l'étude à l'heure actuelle.
- b. Un comité et des sous-groupes de travail, qui comprennent 96 % des sommes versées au titre des subventions et contributions fédérales (32 ministères) ont été mis sur pied pour le développement conjoint et le processus de consultation. Une norme provisoire a été élaborée et approuvée par les sous-groupes de travail appropriés. Une ligne directrice provisoire a été rédigée et elle fait l'objet de consultations et de discussions. Des intervenants externes et les principaux utilisateurs des données ont été consultés à de multiples occasions.
- c. Les résultats comprennent :
- i. Toutes les subventions et les contributions de plus d'un dollar accordées par Patrimoine canadien [ont été publiées dans Canada.gc.ca](#) en date du 31 août 2016. Patrimoine canadien a mené deux consultations connexes en octobre et en novembre 2016. Le ministère respecte actuellement 25 des 29 exigences proposées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.
 - ii. Patrimoine canadien publie actuellement ses [résultats liés aux normes de service](#) pour chacun des programmes, pour les normes « accusé de réception » et « décision » sur une base biannuelle.
 - iii. Les données sur des événements et des célébrations financés par les ministères sont publiées tous les mois, par l'intermédiaire de la divulgation proactive.

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. La migration des subventions et des contributions gouvernementales vers ouvert.Canada.ca est en cours. Les décisions clés sur la conservation et l'élimination, la migration du contenu ancien et les dates obligatoires d'établissement de rapports dans le portail ouvert.Canada.ca sont à l'étude.
 - i. Voici les prochaines étapes pour la création d'un modèle commun uniformisé pour permettre aux ministères de publier leurs données par l'intermédiaire du portail centralisé :
 - mener des consultations générales au moyen du site ouvert.Canada.ca;
 - modifier le modèle à la suite des consultations;
 - obtenir l'approbation à l'interne des documents définitifs;

- mettre en vigueur les nouvelles exigences au moyen d'une approche de mise en œuvre ministérielle en trois vagues.
 - ii. S.O. – réalisé.
 - iii. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada continuera d'appuyer les ministères, par l'offre de formation en ligne et en personne. Une fois que tous les ministères auront migré vers ouvert.Canada.ca, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada continuera d'appuyer les ministères qui publient leurs divulgations.
 - iv. Des discussions sont en cours en vue d'élaborer une approche prospective à l'égard de la migration du contenu historique vers le portail. Une fois que les principales décisions sur la migration du contenu ancien et sur d'autres questions clés comme la conservation et l'élimination, et l'établissement de rapports obligatoires ont été prises, elles seront communiquées aux ministères. On déterminera ensuite les prochaines étapes pour effectuer la migration des données historiques.
- b. De vastes consultations externes seront menées plus tard en 2017 au moyen du site ouvert.Canada.ca afin de veiller à intégrer les opinions des citoyens.
- c. Les prochaines étapes comprennent :
- i. Maintenir les mises à jour mensuelles dans les rapports pangouvernementaux centralisés dans Canada.ca. S'employer à aborder les quatre éléments de données restants; voir s'il est possible d'être considéré comme un ministère de la « première vague ».
 - ii. Patrimoine canadien tiendra à jour la publication biannuelle des résultats liés aux normes de service pour les programmes et il inclura bientôt les résultats sur une troisième norme – le paiement.
 - iii. Patrimoine canadien continuera de publier des données sur les événements et les célébrations tous les mois par l'intermédiaire de la divulgation proactive.

Niveau d'achèvement

- a. Important
- b. Important
- c. Important

Renseignements supplémentaires

Les efforts entrepris dans le cadre de cet engagement ont donné lieu à une reconnaissance importante du travail du Bureau du contrôleur général au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Plus précisément, son histoire de co-création et de co-développement est racontée et son approche est dorénavant adoptée largement à l'échelle du gouvernement. Afin de contribuer à cette entreprise, le Bureau du contrôleur général rédige un rapport « *Ce que nous avons entendu* », qui présentera des renseignements sur son processus, sa consultation et les travaux menés.

Les travaux réalisés en vue d'élaborer un nouveau modèle commun d'établissement de rapports ont aussi donné lieu à un processus collaboratif pour l'élaboration de directives, qui seront aussi mises à la disposition du public. Cette directive a été élaborée en consultation avec 32 ministères afin de veiller à ce qu'elle fonctionne pour tous; il s'agit d'une composante intégrée à la norme d'établissement de

rapports. Elle sera rendue publique dans la ligne directrice et la norme d'établissement de rapports afin de veiller à ce que le public comprenne exactement l'objet des rapports.

Engagement 12 : Améliorer l'information publique sur les sociétés canadiennes

État général : Selon le calendrier

Ministère responsable : Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Autres intervenants participants : S.O.

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

À l'heure actuelle, les renseignements sur l'identité des entreprises sont répartis entre les différentes administrations canadiennes, ce qui rend l'accès difficile tant pour les citoyens que pour les entreprises. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont convenu de collaborer sur l'amélioration des processus afin de réduire le fardeau relatif à l'enregistrement des entreprises et l'établissement de rapports, et de fournir un accès simplifié aux renseignements sur les entreprises au moyen de recherches en ligne. En rendant les renseignements sur les compagnies et les organisations canadiennes plus accessibles, repérables et utilisables, on pourra finalement améliorer la responsabilisation des sociétés.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada fournira des renseignements consultables sur les entreprises canadiennes consignés dans les registres d'affaires aux échelons fédéral, provincial et territorial.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

Les membres fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'Association canadienne des administrateurs de lois sur les corporations collaborent en vue d'élaborer une solution numérique pouvant être élargie et adaptée.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié à la valeur de transparence du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Lancer un projet-pilote visant à fournir aux citoyens et aux entreprises la capacité de rechercher en ligne les registres des entreprises fédéraux et provinciaux actuels (de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse) au moyen d'un outil unique de recherche.
- b. Élaborer une preuve de concept et de prototype d'une solution numérique visant à réduire le fardeau dans les domaines de la recherche organisationnelle, l'inscription et l'établissement de rapports pour les entreprises canadiennes qui peuvent être élargies à tous les répertoires à

l'échelle du Canada afin d'encourager l'uniformité des données organisationnelles qui sont offertes au public tant par le gouvernement fédéral que les gouvernements provinciaux.

- c. Lancer un projet-pilote sur la solution numérique au moyen de données réelles dans un environnement de test. La composante de recherche de corporation en ligne sera présentée aux fins de mise à l'essai par les utilisateurs.

Résultats escomptés

Les Canadiens auront accès aux renseignements en temps réel sur les entreprises canadiennes enregistrées aux niveaux fédéral, provincial et territorial.

Description des résultats

- a. Le projet-pilote est terminé et a permis de tirer des leçons sur une solution numérique élargie.
- b. À compter de septembre 2016, toutes les provinces et tous les territoires ont approuvé une validation de principe et ont convenu de modéliser un prototype pour un service d'accès pluri-gouvernemental. La validation de principe a été élaborée d'avril à juin 2016 en collaboration avec la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse. De novembre 2016 à mars 2017, un prototype a été élaboré à l'aide des jeux de données de huit registres (fédéral, Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec et Terre-Neuve-et-Labrador).
- c. Aucune mesure n'a été prise par rapport à ce produit livrable à ce jour.

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. S.O. – réalisé.
- b. S.O. – réalisé.
- c. De juillet 2017 à mars 2018, la première version du projet-pilote comprendra des renseignements d'entreprise de cinq registres : le Canada (fédéral), la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, l'Ontario et le Québec.
D'avril à juin 2018, la deuxième version comprendra l'Alberta et le Manitoba.

Niveau d'achèvement

- a. Réalisé
- b. Réalisé
- c. Non commencé

Engagement 13 : Accroître la disponibilité et l'utilité des données géospatiales

État général : Selon le calendrier

Ministère responsable : Ressources naturelles Canada

Autres intervenants participants : Ministères membres du [Comité fédéral de géomatique et d'observation de la Terre](#) (CFGOT) qui appuient la [Plateforme géospatiale fédérale](#) (PGF)

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

Au cours des cinq dernières années, les ministères fédéraux ont collaboré en vue d'établir une plateforme unique pour collecter et échanger des données géospatiales. Cet effort permet aux Canadiens et aux Canadiennes de découvrir, de visionner et de comprendre plus facilement les données géospatiales. En s'appuyant sur ce fondement solide, l'accent au cours des prochaines années portera principalement sur l'augmentation de la qualité et de l'utilité des données géospatiales afin d'en dériver de l'information supplémentaire, de résoudre des problèmes, d'appuyer la définition du contexte et d'assister la prise de décisions fondées sur des éléments probants.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada rendra disponibles des données géospatiales de plus grande qualité, qui font autorité et qui sont utiles, dans des formats ouverts, en appuyant ainsi la prestation améliorée de services pour les Canadiens et les Canadiennes.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

La collecte de données géospatiales est élargie, et les technologies pour accéder à ces données sont améliorées, ce qui changera fondamentalement la façon dont le gouvernement et le public peuvent accéder aux actifs géospatiaux et les utiliser. Le guichet unique de données géospatiales du gouvernement fédéral, cartes ouvertes, appuiera les progrès vers une société moderne, en réseau et habilitée en matière de technologies. Ce guichet assurera la prestation efficace de programmes, améliorera les services aux Canadiens et aux Canadiennes, et les appuie dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié à la valeur de transparence du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Améliorer l'accès aux données géospatiales ouvertes au moyen de l'élargissement de cartes ouvertes :
 - accroître le nombre de jeux de données géospatiales fédéraux disponibles au moyen d'un guichet unique, permettant aux Canadiens et aux Canadiennes de trouver plus facilement des données géospatiales pertinentes qui peuvent être cartographiées et visualisées;
 - donner accès à l'imagerie satellite par l'octroi d'une licence ouverte;
 - collaborer avec les chercheurs, les amateurs de données et les développeurs qui utilisent les données géospatiales pour partager leurs travaux au moyen de la galerie

des cartes ouvertes.

- b. Élaborer des normes pour les données géospatiales et les services Web :
 - accroître la qualité et la normalisation des jeux de données géospatiales essentiels au moyen d'investissements stratégiques;
 - mettre en œuvre un cadre de gestion et d'investissement pour les jeux de données géospatiales de grande valeur du gouvernement fédéral;
 - participer à des groupes de normalisation géospatiale afin de veiller à ce que les données du Canada demeurent accessibles et interopérables à l'échelle nationale et internationale.

- c. Développer des applications géospatiales :
 - créer des applications mobiles pour diffuser l'information principale aux Canadiens et aux Canadiennes en format interactif qui rend une grande quantité d'informations complexes faciles à comprendre;
 - fournir des applications ciblées qui utilisent les données géospatiales pour répondre aux priorités stratégiques du gouvernement;
 - offrir la capacité aux Canadiens et aux Canadiennes d'échanger les données qu'ils collectent au moyen d'outils normalisés.

Résultats escomptés

Les Canadiens pourront trouver et utiliser des cartes de haute qualité.

Description des résultats

- a. Au 30 juin 2017, 573 [jeux de données géospatiales fédérales](#) sont offerts par l'intermédiaire d'un guichet unique qui permet aux Canadiens de trouver des données géospatiales.

- b. On a participé continuellement aux réunions des organes de normes géospatiales qui suivent afin de veiller à ce que les données du Canada demeurent accessibles et interopérables à l'échelle nationale et internationale :
 - Federal Geographic Data Committee des États-Unis
 - Open Geospatial Consortium (OGC)
 - Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale
 - World Wide Web Consortium (W3C)

- c. Des applications ciblées, qui utilisent des données géospatiales pour aborder les priorités stratégiques du gouvernement sont disponibles (en cours jusqu'en juin 2018) :
 - [Infrastructure de données spatiales marines de Pêches et Océans Canada](#)
 - [Application de démonstration de la politique de sécurité alimentaire pour l'Arctique](#)

- [Ressources et projets d'énergie propre \(RPEP\) au Canada](#)
- [Coopération nord-américaine en matière d'information sur l'énergie \(CNAIE\)](#)
- [Dix ans de sécheresse au Canada](#)
On a offert aux Canadiens la capacité d'échanger les données qu'ils collectent par l'intermédiaire d'outils uniformisés (en cours).
- [Projet-pilote sur les renseignements géographiques externalisés](#) – Validation de documents cartographiques récoltés par satellite sur les inondations et les embâcles.

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- Voici les prochaines étapes jusqu'en juin 2018 :
 - publier 750 jeux de données géospatiales fédérales en tout, par l'intermédiaire de services Web fondés sur des normes et des formats ouverts;
 - continuer de publier les [modèles numériques d'élévation de haute résolution](#) tirés de la détection et télémétrie par ondes lumineuses (LiDAR) et de l'imagerie optique ([ArcticDEM](#)) par l'intermédiaire d'une licence ouverte;
 - offrir un accès de licence ouverte à une [mosaïque continue et sans nuages du Canada](#) uniforme à l'échelle nationale;
 - collaborer avec des chercheurs, des adeptes de données et des développeurs qui utilisent des données géospatiales afin qu'ils présentent leur travail par l'intermédiaire de la galerie des cartes ouvertes.
- Voici les prochaines étapes jusqu'en juin 2018 :
 - investissements stratégiques en vue d'accroître la qualité et la couverture;
 - mise en œuvre d'un cadre de gestion et d'investissement pour les géodonnées (la participation des ministères membres du [CFGOT](#) aux réunions du comité de travail sur les données de la Plateforme géospatiale canadienne; actuellement les résultats sont peu visibles publiquement);
 - continuer de participer au [Open Geospatial Consortium Quality of Service and Experience Domain Working Group](#) (en anglais seulement) au cours de l'été 2017, avec la publication d'un document de pratiques exemplaires du Open Geospatial Consortium d'ici juin 2018;
 - se joindre au groupe d'intérêt sur les données spatiales du W3C/OGC en tant que membre fondateur lorsque les membres se réuniront en août 2017.
- Continuer d'offrir et de tenir à jour des applications ciblées et d'offrir aux Canadiens la capacité d'échanger les données qu'ils collectent par l'intermédiaire d'outils uniformisés, comme il est indiqué ci-dessus.

Niveau d'achèvement

- Important
- Important
- Important

Engagement 14 : Accroître l'ouverture des activités scientifiques fédérales (Science ouverte)

État général : Selon le calendrier

Ministères responsables : Environnement et Changements climatiques Canada, Innovation, Sciences et Développement économique

Autres intervenants participants : Ministères et organismes à vocation scientifique

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

Les citoyens éprouvent souvent des difficultés à accéder à la recherche scientifique et aux données qui ont été produites par le gouvernement du Canada. Le gouvernement du Canada entreprend un large éventail d'activités scientifiques, faisant des investissements importants dans la recherche scientifique et la création de connaissances qui sont essentielles à l'adoption d'un processus éclairé de choix ou de décisions stratégiques, et à la prestation de services aux Canadiens et aux Canadiennes, et, en fin de compte, à l'appui d'une croissance économique durable. De même, le gouvernement a mis en évidence son engagement à veiller à ce que la science du gouvernement soit entièrement disponible au public, conformément à sa promesse générale en matière d'ouverture et de transparence.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada prendra les mesures appropriées pour rendre la science effectuée pour appuyer les programmes et la prise de décisions du gouvernement ouverte et transparente pour les Canadiens et les Canadiennes.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

La mise en œuvre horizontale de l'initiative des Sciences ouvertes a commencé en 2012. En vertu du nouveau Plan, le gouvernement du Canada mise sur les travaux du passé en prenant des mesures audacieuses visant à rendre les sciences financées par le gouvernement ouvertes et transparentes à l'endroit des Canadiens et des Canadiennes. Les éléments livrables tiennent compte de l'importance de l'engagement et de la collaboration des citoyens pour mettre l'accent sur l'augmentation de l'accessibilité de la science du gouvernement, ce qui permettra de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes soient informés des possibilités de participer aux activités de science et technologie (S-T) du gouvernement, et l'exploration des moyens pour renforcer les incidences des données et de l'information du gouvernement.

En soulignant l'engagement du gouvernement à l'égard des Sciences ouvertes lors de la récente réunion des ministres des Sciences et de la Technologie du G7, le Canada a appuyé une recommandation pour établir un Groupe de travail international sur les sciences ouvertes. Ce Groupe de travail met l'accent sur l'échange de politiques sur les sciences ouvertes, l'étude de structures incitatives connexes, et la détermination de pratiques exemplaires pour favoriser l'accès accru aux résultats des recherches financés par les fonds publics, y compris les données et les publications scientifiques.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de reddition de comptes du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

Ministères et organismes à vocation scientifique

- a. Créer un poste de dirigeant principal des sciences qui aura pour mandat de veiller à ce que les sciences du gouvernement soient entièrement disponibles au public, que les scientifiques puissent parler librement de leur travail, et que les analyses scientifiques soient prises en considération lorsque le gouvernement prend des décisions.
- b. Accroître la disponibilité des données et des publications produites à partir d'activités de science et technologie (S-T) fédérales.
- c. Accroître l'engagement avec les Canadiens et les Canadiennes pour les activités de S-T fédérales, y compris, le cas échéant :
 - la communication améliorée des occasions de participation scientifique pour appuyer les activités de S-T fédérales;
 - des consultations ciblées sur les pratiques exemplaires pour accroître les incidences des activités S-T fédérales.
- d. Élaborer des mesures afin de suivre les progrès collectifs fédéraux réalisés dans les activités de science ouverte.

Conseils subventionnaires et subventions et contributions

- e. Élaborer et mettre en œuvre une politique sur l'accès ouvert s'appliquant à la recherche scientifique financée par l'intermédiaire de subventions et de contributions.
- f. S'employer à élaborer des politiques sur la gestion des données numériques s'appliquant à la recherche financée par l'entremise des Conseils subventionnaires.

Résultats escomptés

Les Canadiens auront un meilleur accès aux publications liées aux activités scientifiques fédérales. Ils auront également plus de possibilités de participation et davantage d'occasions de contribuer aux activités scientifiques fédérales.

Description des résultats

- a. Le processus de sélection d'un candidat au poste de Premier conseiller scientifique est terminé. Une décision sera prise bientôt.

- b. La plupart des ministères et organismes à vocation scientifique ont publié leurs listes de publications examinées par des pairs (2012-2015) dans ouvert.Canada.ca. Ils ont aussi publié leur répertoire des jeux de données, y compris des données scientifiques dans le site ouvert.Canada.ca. Bon nombre de ministères et organismes à vocation scientifique ont publié des jeux de données scientifiques nouveaux ou mis à jour dans le site ouvert.Canada.ca.

Des documents d'orientation sur divers sujets communs aux ministères et organismes à vocation scientifique ont été conçus.

La [Bibliothèque scientifique fédérale](#), lancée en mars 2017, est un portail Web à guichet unique et libre-service qui rend les recherches et les ressources du gouvernement visibles aux Canadiens en les reliant aux collections de sept bibliothèques ministérielles. [Voir le communiqué de presse](#).

- c. Un rapport de consultants sur la participation du public a été rédigé et présenté à la collectivité des ministères et organismes à vocation scientifique. Certains ministères et organismes à vocation scientifique élaborent des directives et créent de la formation afin d'appuyer les communications scientifiques avec le public. De nombreux ministères utilisent les médias sociaux et une communication en langage clair et simple pour améliorer la communication scientifique avec le public.
- d. Un rapport de consultants sur les mesures a été rédigé et présenté à la collectivité des ministères et organismes à vocation scientifique.
- e. Un document sur l'établissement de la portée a été conçu et présenté à Innovation, Sciences et Développement économique Canada et à la collectivité des ministères et organismes à vocation scientifique. Ils collaborent en vue de créer un répertoire des subventions et des contributions qui appuient la recherche scientifique afin d'éclairer les autres discussions sur la portée.
- f. À la suite de la présentation de la [Déclaration de principes des trois organismes sur la gestion des données numériques](#), en juin 2015, des consultations sur l'élaboration d'une politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche ont commencé au printemps 2017. Elles se poursuivront tout au long de l'été avec des intervenants clés de la collectivité et de l'écosystème de la recherche.

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. Voici les prochaines étapes liées au rôle de Premier conseiller scientifique pour l'accessibilité de la science fédérale jusqu'à juin 2018 :
 - Le Conseil du Trésor et l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada discutent en vue de mettre en œuvre des éléments liés à l'intégrité scientifique dans les conventions collectives des scientifiques fédéraux. Il est probable que l'on demande au Premier conseiller scientifique d'aider à surveiller la mise en œuvre de ces conventions et de toute autre mesure destinée à appuyer l'intégrité scientifique.

- On s'attend à ce que le Premier conseiller scientifique fasse la promotion d'un dialogue positif entre les scientifiques fédéraux et le milieu universitaire, au Canada et à l'étranger, et qu'il sensibilise davantage le public canadien à l'égard des questions scientifiques. Par conséquent, au moment de consulter les intervenants pour la première fois, le Premier conseiller scientifique devra inclure des décideurs et des conseillers scientifiques principaux clés des ministères et organismes à vocation scientifique, ainsi que des acteurs clés des principales universités et institutions de recherche du Canada.
- b. Les ministères et organismes à vocation scientifique continueront de publier des jeux de données par l'intermédiaire du site ouvert.Canada.ca.

Des points à prendre en considération sur les sciences ouvertes seront intégrés aux Procédures obligatoires sur l'édition des ressources du gouvernement ouvert du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

- c. Les ministères et organismes à vocation scientifique continueront de mener des projets-pilotes sur des approches de participation du public, y compris les médias sociaux, les webinaires et les événements.
- d. Un ensemble provisoire de mesures sera proposé aux ministères et organismes à vocation scientifique aux fins d'examen.
- e. Innovation, Sciences et Développement économique Canada et les ministères et organismes à vocation scientifique continueront de mettre au point la portée et les attentes qui mèneront à l'élaboration d'une politique ou de lignes directrices sur l'accès ouvert.
- f. Poursuivre les consultations au Canada et à l'échelle internationale (p. ex., séance plénière de la Research Data Alliance à Montréal, en septembre 2017). Mener une consultation en ligne sur le texte provisoire de la politique à l'automne 2017. Élaborer, approuver et publier la politique définitive, prévu pour le printemps 2018.

Niveau d'achèvement

- a. Important
- b. Important
- c. Limité
- d. Important
- e. Limité
- f. Important

Renseignements supplémentaires

Environnement et Changement climatique Canada a lancé un nouvel outil de communication scientifique, [Accès aux sciences](#), afin de rendre les produits scientifiques et technologiques (p. ex., prépublication d'articles de revue, présentations de conférences, etc.) disponibles de façon ouverte à l'intention des intervenants externes.

Les ministères à vocation scientifique Environnement et Changement climatique Canada et Ressources naturelles Canada sont deux des quatre ministères du gouvernement du Canada qui offrent un accès spécial à leur travail par l'intermédiaire du [Projet-pilote de l'« Ouverture par défaut »](#).

Faisant suite au lancement de la [Politique sur le libre accès des trois organismes sur les publications](#), en 2015, les conseils subventionnaires explorent et élaborent des mécanismes de surveillance de la conformité, mettent à jour le document de foire aux questions et continuent à mobiliser et à sensibiliser la collectivité.

Le Canada a participé aux réunions du Groupe de travail sur la science ouverte du G7 tenues en novembre 2016 et en mars 2017. Le Groupe de travail a présenté au G7 son rapport d'expert sur le consensus. Le rapport d'expert s'inscrit dans la rétroaction aux fins de la réunion des ministres des Sciences du G7 en septembre 2017.

Engagement 15 : Stimuler l'innovation par l'intermédiaire de l'Institut des données ouvertes du Canada (Open Data Exchange ou ODX)

État général : Selon le calendrier

Ministère responsable : L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario en collaboration avec l'Institut des données ouvertes (ODX)

Autres intervenants participants : Communitech, Réseau canadien des médias numériques, Open Text, Desire2Learn, Université de Waterloo

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

À mesure que tous les ordres de gouvernements continuent de mettre de plus en plus de données ouvertes à la disposition du public, il sera important d'appuyer le secteur privé dans l'extraction des connaissances et de la valeur de ces données pour bâtir leurs entreprises. Afin d'élaborer de nouveaux produits, conserver les talents et atteindre la prospérité, la concurrence et la productivité pour le Canada, l'Institut des données ouvertes (Canada's Open Data Exchange ou ODX) est établi en 2015, en collaboration avec les secteurs privé, public et universitaire afin d'appuyer la commercialisation des données ouvertes par des entreprises canadiennes.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada entrera en partenariat avec le secteur privé afin de mieux comprendre la façon dont les sociétés utilisent les données ouvertes, et de sensibiliser les entrepreneurs canadiens aux possibilités pour tirer profit de la valeur des données ouvertes.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

ODX tire parti des principales possibilités de collaboration avec les intervenants de tous les niveaux afin d'accroître le nombre de compagnies de données ouvertes au Canada et d'explorer de nouvelles méthodes pour améliorer l'accès et extraire une valeur des données ouvertes.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de mobilisation de la collectivité du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Dresser une description détaillée de 150 compagnies canadiennes qui utilisent les données ouvertes pour lancer de nouveaux produits et services, créer des entreprises commerciales et sans but lucratif, optimiser leurs processus opérationnels, effectuer des recherches et/ou prendre des décisions fondées sur les données.
- b. Lancer une plateforme en ligne à www.opendata500.com/ca (en anglais seulement) pour mettre en vedette les Données ouvertes 150 du Canada (Canada's Open Data 150).
- c. Établir un réseau national d'utilisateurs de données ouvertes au sein de l'industrie afin de collaborer à l'élaboration de normes et de pratiques pour appuyer la commercialisation des données.
- d. Collaborer avec l'industrie privée pour trois projets de démonstration afin d'illustrer le potentiel de commercialisation des données ouvertes dans les secteurs prioritaires.
- e. Assurer l'incubation de 15 nouvelles compagnies fondées sur les données d'ici juin 2018.

Résultats escomptés

Plus de Canadiens et Canadiennes utiliseront des données ouvertes pour lancer de nouveaux produits et créer des entreprises.

Description des résultats

- a. Au 30 juin 2017, [150 des 150 entreprises cernées](#) pour Données ouvertes 150.
- b. [Lancement de la plateforme en ligne](#).
- c. On a continué de recourir aux services d'entreprises par l'intermédiaire de Données ouvertes 150.

On a effectué une visite pancanadienne afin d'interroger des utilisateurs et des fournisseurs de données. Voici les rapports rédigés à la suite de ces visites : [Ouest canadien](#), [Centre du Canada](#), [Canada Atlantique](#).

Participation par l'intermédiaire des programmes et services, comme indiqué ci-dessous, sous le produit livrable « Assurer l'incubation ».

- d. Les trois projets de démonstration ont commencé selon le calendrier. On exclut de la portée un quatrième projet éventuel.
- e. On a surveillé 64 entreprises par l'intermédiaire des services de mentorat et de [concierge](#) d'ODX. Huit entreprises du [Communittech Data Hub](#) utilisent des données ouvertes. Trois entreprises ont participé à des projets de démonstration. Huit entreprises ont été mobilisées dans le cadre de [ODX Ventures](#). Huit entreprises ont été mobilisées dans le cadre de [ODX Connect](#).

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. Continuer à faire la promotion de OD150 et à rechercher les entreprises qui utilisent des données ouvertes.
Recourir à OD150 pour sélectionner des entreprises dans le cadre de la [ODX Civic Challenge Series](#).
- b. S.O.
- c. Continuer de sélectionner des entreprises et le catalogue dans OD150.
Terminer l'analyse des résultats de la visite pancanadienne.
- d. Terminer tous les projets de démonstration. Si le temps et les ressources le permettent, commencer et terminer un quatrième projet de démonstration.
- e. Continuer de mobiliser les entreprises à toutes les étapes par l'intermédiaire des mécanismes susmentionnés.

Niveau d'achèvement

- a. Réalisé
- b. Réalisé
- c. Important
- d. Important
- e. Important

Renseignements supplémentaires

- En tout, 470 personnes ont assisté aux événements d'ODX.
- Quatre appels ont été organisés avec le réseau national de municipalités d'ODX.
- On a terminé le [défi de données ouvertes avec la ville de Guelph](#). On a présenté des propositions à cinq autres municipalités.
- [Déménagement dans le Communittech Data Hub](#) (nouvelle demeure).

Engagement 16 : Harmoniser les données ouvertes à l'échelle du Canada (Données ouvertes Canada)

État général : Selon le calendrier

Ministère responsable : Secrétariat du Conseil du Trésor

Autres intervenants participants : Les provinces, les territoires, les municipalités et les peuples autochtones

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

À l'heure actuelle, les Canadiens ne peuvent pas facilement trouver, comparer ou réutiliser les données d'une administration canadienne à une autre. Les gouvernements, tant au niveau fédéral, provincial, territorial que municipal, en sont à divers niveaux de mise en œuvre des données ouvertes. Même si certains gouvernements ont lancé des portails de données ouvertes et mis de nombreux jeux de données à la disposition du public, d'autres n'ont pas de politique ou d'initiative officielle en matière de données ouvertes ou de gouvernement ouvert. De plus, les gouvernements établissent des priorités pour divers types de données à des fins de publication, ce qui rend la tâche plus difficile aux Canadiens et aux Canadiennes qui souhaitent comparer les données d'une administration à l'autre. Chaque gouvernement pourrait tout aussi bien mesurer et enregistrer des données de manière différente, ce qui risque de compliquer la comparaison des données, même lorsque les données sont ouvertes. La valeur réelle des données ouvertes peut être véritablement libérée lorsque des données semblables de haute valeur sont publiées à l'aide de démarches uniformes et normalisées, afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de comparer facilement les données entre les ministères, à l'échelle des emplacements géographiques et au fil du temps.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada élargira la collaboration avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux afin de normaliser et d'harmoniser davantage la diffusion de données ouvertes du gouvernement dans toutes les administrations.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

Des efforts concertés pour mettre en œuvre le gouvernement ouvert à tous les ordres de gouvernements ont été amorcés en 2012. Misant sur la collaboration pancanadienne antérieure, le gouvernement du Canada collabore avec d'autres ordres de gouvernements et les principaux intervenants afin d'élargir la collaboration dans l'ensemble des administrations et d'élaborer une liste de jeux de données de haute valeur dont la publication est prioritaire aux yeux des gouvernements. Ces travaux aideront à accroître l'exhaustivité des données ouvertes disponibles aux Canadiens et aux Canadiennes, et favoriseront la comparabilité des données entre divers ordres de gouvernements. En outre, il collaborera avec un ou plusieurs partenaires provinciaux à un projet-pilote qui permettra aux utilisateurs d'effectuer des recherches pour des données provenant de plusieurs gouvernements, par l'intermédiaire d'un seul portail. Ce projet-pilote permettra d'accélérer les efforts déployés en matière de normalisation, et viendra rehausser la compréhension des défis et des possibilités liés à la recherche fédérée.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de reddition de comptes du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Favoriser l'adoption par tous les ordres de gouvernements des principes communs pour les données ouvertes qui sont conformes à la Charte internationale sur les données ouvertes.
- b. Élaborer une liste des jeux de données de haute valeur et à publication prioritaire en collaboration avec les principales administrations afin de faciliter la comparaison, par les Canadiens et les Canadiennes, des données provenant de divers ordres de gouvernements.
- c. Lancer un service de recherche de données ouvertes fédéré, multijuridictionnel en collaboration avec une province et un territoire ou plus, afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'effectuer des recherches sur les données de diverses administrations et d'y accéder, peu importe leur origine.
- d. Organiser un Sommet national sur les données ouvertes Canada en 2017 afin de réunir les représentants fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux en vue de collaborer à l'établissement d'un programme national d'harmonisation et d'amélioration de la prestation de données ouvertes à l'échelle du pays.

Résultats escomptés

Vous pourrez accéder et utiliser plus facilement les données et les renseignements provenant des différents ordres de gouvernements.

Description des résultats

- a. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a établi un partenariat avec Open North (un organisme à but non lucratif) afin d'élaborer une trousse d'outils maison de données ouvertes pour les municipalités canadiennes. Cette trousse d'outils vise à accélérer la mise en œuvre des données ouvertes à l'échelle du Canada. La trousse d'outils offre des lignes directrices complètes et un processus étape par étape afin de permettre aux municipalités de lancer un programme de données ouvertes et d'adopter des principes de données ouvertes harmonisés avec la Charte internationale sur les données ouvertes. Un [blogue](#) sur la trousse d'outils est disponible dans le site ouvert.Canada.ca, tout comme le [résumé](#). La trousse d'outils complète est préparée en vue d'être publiée dans le site ouvert.Canada.ca. Sa création a été orientée par un comité consultatif formé de quinze municipalités canadiennes, du gouvernement fédéral et du groupe de la [Charte internationale sur les données ouvertes](#).

Les principes de la Charte sur les données ouvertes offrent un fondement commun aux fins des activités liées aux données ouvertes partout au Canada, faisant la promotion de données plus ouvertes, accessibles, comparables et opportunes pour tous les Canadiens. Par conséquent, la mise en œuvre des principes de la Charte est une activité clé du Groupe de travail canadien sur le gouvernement ouvert – un forum collaboratif formé de représentants des gouvernements

provinciaux et territoriaux, ainsi que du gouvernement du Canada. Un plan de travail provisoire est publié dans le site GCcollab du groupe.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, de concert avec l'Ontario, la ville d'Edmonton, et Open North, a animé une réunion d'experts dans le cadre du [Sommet canadien sur les données ouvertes de 2017](#) en vue de promouvoir l'adoption des principes de la Charte sur les données ouvertes (parmi les adeptes précoces de la Charte dignes de mention, notons le gouvernement de l'Ontario et la ville d'Edmonton).

- b. Un plan de travail provisoire visant à dresser une liste de jeux de données prioritaires de grande valeur à communiquer avec les principales administrations a été accepté et est publié dans le site GCcollab du Groupe de travail canadien sur le gouvernement ouvert.
- c. Un plan de travail provisoire visant un service de recherche fédéré entre paliers de gouvernement a été préparé et a fait l'objet de discussions entre les membres du comité fédéral-provincial-territorial. La province de l'Alberta dirige ce travail en collaboration avec d'autres membres du Groupe de travail.
- d. En marge du quatrième Sommet canadien sur les données ouvertes le 12 juin 2017 à Edmonton (Alberta), le gouvernement du Canada a été l'hôte d'une réunion en personne de cadres supérieurs du Groupe de travail canadien sur le gouvernement ouvert. Dans le cadre de cette réunion, il a été question de six secteurs élargis et thématiques de collaboration qui jettent les bases du plan de travail de 2017-2018 et qui contribueront à harmoniser et à renforcer le gouvernement ouvert à l'échelle du pays.

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. La discussion sur la trousse d'outils maison et la poursuite de son élaboration seront gérées par l'intermédiaire d'un groupe de discussion formé dans [GCcollab](#).

Dans le cadre de ses travaux au cours de la prochaine année, le Groupe de travail canadien sur le gouvernement ouvert collaborera avec les administrations canadiennes en vue d'appuyer l'adoption des principes de la Charte et d'élaborer des ressources qui font la promotion d'une mise en œuvre efficace des initiatives sur les données ouvertes. Parmi les prochaines étapes immédiates, il faut valider l'état actuel de l'adoption de la Charte sur les données ouvertes à l'échelle du Canada, créer un espace commun pour collecter des ressources et échanger les mesures prises en vue d'adopter la Charte et surveiller l'engagement des administrations.

- b. L'élaboration d'un ensemble de jeux de données à valeur élevée aux fins de publication est l'une des six activités prioritaires du Groupe de travail canadien sur le gouvernement ouvert. Les provinces du Québec (Conseil du Trésor) et de la Nouvelle-Écosse dirigent ce travail en collaboration avec d'autres membres du Groupe de travail, ce qui favorisera la communication

de jeux de données de base communs et d'autres jeux de données important dans l'ensemble des administrations. Parmi les prochaines étapes immédiates, il faut examiner les critères d'identification des jeux de données de grande valeur parmi les gouvernements canadiens, définir des critères génériques et ciblés pour déterminer les jeux de données de grande valeur et cerner un noyau sélectionné de données de grande valeur qui peut être considéré comme une priorité pour la diffusion commune dans l'ensemble des gouvernements. Ce produit livrable est en bonne voie de réaliser des progrès d'ici juin 2018.

- c. Les provinces de l'Alberta, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec ont fait part de leur intérêt à faire partie d'un projet-pilote sur un service de recherche fédéré avec le gouvernement du Canada. Parmi les prochaines étapes immédiates, il faut élaborer un protocole d'entente multi-parties, cartographier les métadonnées et le vocabulaire contrôlé, recueillir les spécifications fonctionnelles, créer l'architecture technique et effectuer la mise en œuvre et la mise à l'essai. À l'heure actuelle, le produit livrable est conforme au calendrier. Toutefois, étant donné la complexité du projet-pilote, y compris les exigences linguistiques, il se peut que ce produit livrable ne soit pas lancé d'ici juin 2018.
- d. Le plan de travail pancanadien sera mis au point et présenté en juillet 2017. Il exposera un ensemble de produits livrables qui renforceront l'harmonisation avec les données ouvertes et l'offre d'un gouvernement ouvert à l'échelle du pays.

Niveau d'achèvement

- a. Important
- b. Limité
- c. Limité
- d. Réalisé

Engagement 17 : Mettre en œuvre la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif

État général : Selon le calendrier

Ministère responsable : Ressources naturelles Canada

Autres intervenants participants : N/A

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

Le gouvernement du Canada demeure engagé à améliorer la transparence et la responsabilisation du secteur extractif canadien. Dans son deuxième Plan d'action, une législation a été instaurée, la *Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif* (LMTSE), qui a établi de nouvelles obligations en matière d'établissement de rapports et de transparence pour le secteur extractif canadien afin de contribuer aux efforts mondiaux contre la corruption dans le secteur extractif.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada appliquera la *Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif* (LMTSE) qui exige la déclaration de certains paiements versés aux gouvernements relativement à la mise en valeur commerciale du pétrole, du gaz et des minéraux.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

Le secteur canadien de l'industrie extractive est doté d'un système bien établi d'établissement de rapports financiers qui assure la transparence et la saine gouvernance des recettes tirées des ressources naturelles. La mise en œuvre de la LMTSE aidera à améliorer la transparence des paiements versés par des compagnies d'extraction qui participent à l'exploration et/ou à l'extraction du pétrole, du gaz ou des minéraux à tous les ordres de gouvernements, aussi bien étrangers que canadiens. Le nouveau système d'établissement de rapports complète les exigences existantes en matière de rapports en assurant l'harmonisation du cadre canadien avec ceux des autres pays du G7 et il est conforme à la norme mondiale émergente.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence, de mobilisation de la collectivité et de reddition de comptes du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Entreprendre des activités de sensibilisation auprès des entités qui établissent des rapports afin de veiller à ce qu'elles connaissent et comprennent les processus à suivre pour publier leurs rapports selon un modèle et une présentation uniformes.
- b. Améliorer pour le public l'accès aux rapports publiés, au moyen d'une fenêtre commune en ligne.
- c. Chercher à harmoniser de manière plus générale la LMTSE avec la législation des autres administrations canadiennes et étrangères.

Résultats escomptés

Les Canadiens seront en mesure d'accéder aux données sur les paiements déclarables versés aux gouvernements, au Canada et à l'étranger.

Description des résultats

- a. Ressources naturelles Canada a organisé un certain nombre de séances d'information et de réunions bilatérales sur la LMTSE à l'échelle du Canada (Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, et St. John's) et par téléconférence ou vidéoconférence.

Une [vidéo](#) dans laquelle on présente la loi et ses exigences en matière d'établissement de rapport a été publiée dans le site Web de la LMTSE.

Le 3 février, un article de Ressources naturelles Canada a été publié dans [Rock to Road](#), une revue sur l'agrégat et la construction de routes.

Le 6 juin, Ressources naturelles Canada a lancé un sondage, qu'il a envoyé à tous les intervenants de la LMTSE afin de mieux comprendre les enjeux et les défis avec lesquels les entités déclarantes sont aux prises lorsqu'elles se conforment à la *Loi*.

On a répondu à plus de 600 demandes de renseignements sur la LMTSE.

- b. Au 30 juin 2017, plus de 600 entreprises ont publié leurs [rapports dans le site Web de la LMTSE](#).
- c. Tout au long de l'année, Ressources naturelles Canada a consulté de façon bilatérale les gouvernements qui avaient mis en œuvre des mesures de transparence afin d'échanger des renseignements et des leçons retenues.

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. Avec l'achèvement de la première année d'établissement de rapports en vertu de la LMTSE, Ressources naturelles Canada continuera de joindre et de consulter divers intervenants afin d'obtenir leurs commentaires sur les défis liés à l'établissement de rapports, d'améliorer les outils et les directives et de faciliter la conformité (c.-à-d. par l'intermédiaire de téléconférences ou de conférences sur le Web, de séances en personne et de webinaires ciblés supplémentaires).
- b. Les résultats du sondage sont en cours d'analyse et ils seront publiés plus tard cette année. Ressources naturelles Canada examinera continuellement les liens publiés afin de garantir un accès continu aux renseignements sur les paiements dans le secteur de l'extraction. Grâce à la promotion supplémentaire de la conformité et à la mise au point des outils et des directives, on améliorera la compréhension commune des exigences liées à l'établissement de rapports, ce qui donnera lieu à des données plus uniformes et plus comparables.
- c. Ressources naturelles Canada continuera de collaborer et d'échanger des renseignements avec d'autres gouvernements qui ont déjà adopté une loi semblable ou qui ont fait part de leur intérêt à accroître la transparence dans le secteur de l'extraction.

Niveau d'achèvement

- a. Important
- b. Important
- c. Important

Engagement 18 : Appuyer les initiatives d'ouverture et de transparence dans le monde entier

État général : Selon le calendrier

Ministères responsables : Affaires mondiales Canada, le Centre de recherche sur le développement international, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Autres intervenants participants : Partenariat pour un gouvernement ouvert, Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), Global Open Data for Agriculture and Nutrition (GODAN), Données ouvertes pour le développement (OD4D) et réseaux connexes

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

Les citoyens de tous les pays peuvent profiter socialement aussi bien qu'économiquement du gouvernement ouvert, peu importe leur identité ou leur lieu de résidence, mais il est souvent difficile pour les pays en développement d'accéder aux ressources numériques de pointe ou d'appuyer les programmes de formation ou de sensibilisation professionnelles qui peuvent habilitier les initiatives de gouvernement ouvert. Pour veiller à ce que le mouvement mondial du gouvernement ouvert ne se limite pas aux gouvernements les plus riches ou les plus avancés sur le plan de la technologie, le Canada continue d'appuyer l'échange de connaissances entre pairs et les efforts déployés en matière de renforcement de la capacité.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada collaborera avec les partenaires internationaux pour accroître la transparence du financement du développement international et pour échanger des compétences et des connaissances avec les pays en voie de développement afin de veiller à ce que chacun puisse tirer les avantages du gouvernement ouvert.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

En vertu des deux premiers plans d'action du Canada, on a pris des mesures pour assurer une plus grande transparence et une meilleure qualité des données sur l'aide internationale du Canada. Le Canada a collaboré avec ses partenaires dans le réseau de l'Initiative des données ouvertes pour le développement (OD4D) afin de renforcer la capacité d'initiatives relatives au gouvernement ouvert ambitieuses à travers le monde, afin que les citoyens puissent en profiter pleinement. En élargissant ces initiatives et en adoptant de nouveaux rôles en matière de leadership pour appuyer des organisations comme le Partenariat pour un gouvernement ouvert et l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, le Canada peut faire en sorte que les citoyens du monde entier aient accès aux données du gouvernement et à des possibilités de participer aux affaires publiques. Il pourra également faciliter la mise en œuvre du Programme de 2030 et de ses objectifs liés au développement durable.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de reddition de comptes du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Adopter la déclaration conjointe intitulée [Joint Declaration on Open Government for the Implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development \(PDF, 36 Ko\)](#) (en anglais seulement) (Déclaration conjointe sur le gouvernement ouvert pour la mise en œuvre du Programme de développement durable de 2030) du Partenariat pour un gouvernement ouvert,

et tirer parti de la participation du Canada au PGO pour appuyer les engagements de la déclaration.

- b. Miser sur le rôle du Canada comme président de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) pour appuyer les pratiques exemplaires internationales en matière de transparence de l'aide et une plus grande opérabilité entre les normes de données (p. ex., l'aide, l'approvisionnement public, les comptes publics, les identificateurs de sociétés) pour permettre une plus grande responsabilisation et améliorer l'efficacité des fonds de développement.
- c. Fournir une formation et l'apprentissage par les pairs à près de 500 chefs de file des données ouvertes au gouvernement et dans la société civile de pays en voie de développement, offrir de l'assistance technique à au moins 10 pays en voie de développement, accroître la qualité et l'ambition de leurs politiques sur les données ouvertes, et évaluer l'incidence des activités de renforcement de la capacité sur les collectivités.
- d. Collaborer avec des organisations et des partenaires internationaux dans les pays en voie de développement afin de procéder à la mise en œuvre de projets de données ouvertes novateurs ayant un effet sur la lutte contre la corruption, la gouvernance locale, la santé et l'éducation.
- e. Pour appuyer le rôle du Canada comme partenaire de l'Initiative mondiale des données ouvertes pour l'agriculture et la nutrition (GODAN) :
 - accroître le montant de données réutilisables et de grande valeur sur l'agriculture et la nutrition à la disposition des Canadiens et des Canadiennes en formats ouverts en vertu de la licence ouverte du gouvernement du Canada;
 - participer à la planification du sommet GODAN en septembre 2016 afin d'appuyer le programme mondial pour l'ouverture des données sur l'agriculture et la nutrition dans le monde entier.

Résultats escomptés

Les gouvernements et les organisations de la société civile de partout dans le monde auront les connaissances, les outils et l'expertise nécessaires pour appuyer un plus grand accès public aux données et à l'information ouvertes, particulièrement en ce qui concerne la mise en œuvre du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#).

Description des résultats

- a. Le Canada est un chef de file mondial qui a été vocal, visible et actif en ce qui concerne les questions liées au gouvernement ouvert – et particulièrement dans le PGO – depuis un certain nombre d'années. Le Canada s'est joint au PGO pour la première fois en 2012 et est un membre en règle depuis cette date. On a récemment demandé au Canada de se joindre au comité directeur du Partenariat pour un gouvernement ouvert et il est devenu officiellement membre du comité directeur à l'automne 2017. Le Canada continuera de faire la promotion des liens importants entre le PGO et le Programme de développement durable de 2030, en se penchant sur les façons dont le PGO peut aider les pays à respecter leurs engagements à mettre en œuvre efficacement les objectifs de développement durable et à en rendre compte. Outre les principes de la Joint Declaration on Open Government for the Implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development, le Canada a adopté d'autres initiatives gouvernementales fondées sur

les principes. Il a d'ailleurs joué un rôle de premier plan dans la Charte internationale sur les données ouvertes. Le Canada demeure engagé à l'égard des principes de la Joint Declaration et il cherchera à veiller à ce que tous les progrès réalisés par rapport à la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'échelle nationale et internationale soient appuyés par une mobilisation utile des intervenants au gouvernement et à l'extérieur de ce dernier. Il garantira aussi que ces progrès sont présentés au public en vue de garantir une reddition de comptes renforcée et une plus grande ouverture.

- b. Dans le cadre du Sommet mondial sur l'action humanitaire, les signataires de la grande entente ont convenu d'adopter la norme de l'IITA pour accroître la transparence (Istanbul, mai 2016). Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement a adopté la norme de l'IITA en tant que norme de données ouvertes pour la coopération au service du développement dans le document sur les résultats de sa deuxième réunion de haut niveau (Nairobi, décembre 2016).

Plusieurs membres se sont joints à l'IITA, y compris la France, l'Italie, la République du Mali, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

L'IITA a organisé une réunion du Groupe de travail technique en Tanzanie (mars 2017), où il a été question des besoins des intervenants (y compris les représentants du gouvernement, de la société civile et des médias) des pays partenaires en vue d'améliorer la norme et les outils liés aux données de l'IITA. Depuis, des améliorations ont été apportées au D-portal.org.

Affaires mondiales Canada a lancé une nouvelle [Banque de projets](#) qui permet d'accéder à ses données de l'IITA dans une interface bilingue.

- c. Le programme Données ouvertes pour le développement (DOD) a livré une formation à plus de 700 fonctionnaires et membres de la société civile au cours de l'année 2016. Cette formation a entre autres été livrée par l'intermédiaire du réseau des chefs de file des données ouvertes, de boursiers d'écoles de données, de séances à l'intention de la société civile, offerte par l'intermédiaire de bourses de recherche intégrées aux données ouvertes.

Des carrefours régionaux de Données ouvertes pour le développement ont offert une aide technique à plus de sept gouvernements en 2016, y compris ceux de l'Albanie et du Costa Rica.

- d. En 2016, DOD a appuyé 19 plateformes et applications offrant le potentiel de gonfler considérablement l'incidence dans les pays en développement. À titre d'exemple d'innovations appuyées par DOD, notons le [Edo AgriHub au Nigéria](#), un projet qui comprend la cartographie de fermes et de produits actuels afin de créer un répertoire de données d'agriculteurs qui éclaireront la prise de décisions au gouvernement, ainsi que le projet PiMaa, qui s'employait à construire des capteurs environnementaux locaux et durables pour Kampala, en Ouganda. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et le Centre de recherches pour le développement international ont aussi collaboré avec d'autres intendants principaux de la Charte sur les données ouvertes en vue de concevoir et de lancer des guides « d'ouverture », qui appuient une ouverture et une transparence accrues dans des secteurs comme l'agriculture, la lutte contre la corruption et le climat. Ces guides « d'ouverture » offrent une aide pratique

aux gouvernements qui souhaitent utiliser des données ouvertes pour appuyer des résultats sectoriels; ils comprennent de l'information comme des cas d'utilisation, des méthodologies et des normes relatives aux données pertinentes.

- e. Agriculture et Agroalimentaire Canada a publié 58 nouveaux jeux de données dans le [Portail du gouvernement ouvert](#) depuis le 1^{er} novembre 2016. DOD a offert un soutien à GODAN et à l'Institut des données ouvertes en vue de lancer le [Agriculture Open Data Package](#), dont il a aussi appuyé la traduction en [français](#). DOD a offert un soutien à la planification du [Sommet GODAN](#) en 2016 et il a organisé des consultations sur la [Trousse d'outils sur les données ouvertes pour l'Agriculture](#). Agriculture et Agroalimentaire Canada et DOD ont tous les deux participé au Sommet GODAN et représenté les points de vue canadiens sur les données ouvertes pour l'agriculture à cette occasion.

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. En tant que nouveau membre du comité directeur du PGO, le Canada agira à titre de défenseurs des valeurs fondamentales du PGO liées à l'ouverture, à la transparence, à la responsabilisation et à la participation. Nous viserons à émuler ces valeurs dans le cadre de nos travaux. Nous chercherons à veiller à ce que les efforts mondiaux liés au gouvernement ouvert appuient une inclusion plus importante des personnes marginalisées ou sous-représentées et, plus particulièrement, nous amplifierons la voix des femmes et des filles, qui demeurent de manière critique dans les milieux les plus importants de pouvoir et d'influence publics. Nous renforcerons également la détermination mondiale de repérer rigoureusement les résultats concrets de leurs efforts et nous encouragerons les gouvernements de discuter à la fois de leurs réalisations et de leurs difficultés quant à l'exécution du gouvernement ouvert.
- b. Accroître l'accès aux outils et aux directives afin d'aider les partenaires à publier et à utiliser des données de l'IITA, en portant une attention particulière aux besoins des utilisateurs francophones.

Prendre des mesures initiales en vue d'harmoniser les exigences relatives à la transparence de l'aide parmi les organismes donateurs.

Appuyer les efforts déployés en matière de coordination de l'aide et de reddition de comptes en Afrique, par la mise en œuvre de la nouvelle Politique d'aide internationale féministe du Canada.

Améliorer encore plus les données de l'IITA publiées par Affaires mondiales Canada, particulièrement en ce qui concerne les résultats de projet.

- c. Le secrétariat de l'IITA et DOD participeront à la conférence africaine sur les données ouvertes (Ghana, juillet 2017). L'IITA et l'Institut des données ouvertes offriront une formation aux éditeurs et aux utilisateurs de données.

Par l'intermédiaire de l'Institut des données ouvertes, DOD offrira une formation aux gouvernements et mettra sur pied un réseau de pairs formés de dirigeants gouvernementaux africains.

Les activités de renforcement des capacités de DOD se poursuivront et se concentreront davantage sur les pays à faible revenu. En Haïti, nous collaborerons étroitement avec les femmes en vue de perfectionner leurs compétences en données aux fins d'emploi.

Outre les réseaux de pairs en Amérique latine et en Europe de l'Est, DOD contribuera à mettre en place un réseau régional de pairs en Afrique, qui appuiera au moins 10 pays d'Afrique par l'offre de formation et d'aide technique.

- d. La première conférence africaine francophone sur les données ouvertes a donné lieu à un plan d'action qui présentait des priorités; l'innovation sera appuyée par le nouveau carrefour de DOD pour la région.

DOD offrira en priorité un soutien pour l'innovation en vue d'assurer l'égalité des sexes et la transformation des sexes. À titre d'exemple, en Amérique latine, nous collaborerons avec l'Organisation des États Américains et les gouvernements de la région en vue de contribuer à prévenir et à éliminer la violence faite aux femmes, ce qui déclenchera des mesures visant à collecter des données fiables sur la violence familiale et les homicides commis à l'endroit des femmes.

- e. Agriculture et Agroalimentaire Canada continuera de publier des données sur l'agriculture et l'alimentation de grande valeur et réutilisable au portail des données ouvertes.

Il établira également un partenariat avec GODAN en vue d'organiser une séance portant sur l'échange de données entre un agriculteur et des scientifiques lors d'une conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à l'automne 2017.

Niveau d'achèvement

- a. Important
- b. Important
- c. Important
- d. Important
- e. Important

Renseignements supplémentaires

Par l'intermédiaire de DOD, le Centre de recherches pour le développement international a co-animé la [Conférence internationale sur les données ouvertes](#) (en anglais seulement) en octobre 2016 et des activités préalables de renforcement des capacités, y compris dans le cadre du [Sommet des leaders des données ouvertes](#) (en anglais seulement), le deuxième [Symposium sur la recherche en données ouvertes](#) (en anglais seulement) et la [School of Data](#) (en anglais seulement).

Engagement 19 : Mobiliser la société civile sur les enjeux liés au gouvernement ouvert

État général : Selon le calendrier

Ministère responsable : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Autres intervenants participants : Partenaires de la société civile

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

La participation de la société civile et du gouvernement est essentielle au succès de toute initiative de gouvernement ouvert. À la recommandation du Partenariat pour un gouvernement ouvert, le gouvernement du Canada élaborera un mécanisme permanent pour améliorer le dialogue public significatif afin de passer au-delà d'informer et de consulter les citoyens à une collaboration et à une habilitation améliorées avec les citoyens.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada créera des mécanismes permanents pour renforcer le dialogue avec la société civile à l'appui des activités du gouvernement ouvert.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

Au départ, le Canada a établi un groupe consultatif comptant plusieurs intervenants pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des deux premiers plans d'action du Canada. Le Canada s'est engagé à cultiver une relation efficace avec la société civile en élaborant et en favorisant un mécanisme renouvelé qui permet la tenue d'un dialogue public positif et continu entre le gouvernement et les intervenants non gouvernementaux. Un mécanisme renouvelé, qui sera sous la tutelle du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, établira un lien solide entre le gouvernement et la société civile. Les membres de ce mécanisme de dialogue pourraient garder contact afin de veiller à ce qu'il y ait un suivi quant aux engagements du Canada en matière de gouvernement ouvert, et pourraient cerner de nouveaux domaines d'intérêt potentiels, puis accroître la sensibilisation aux enjeux liés au gouvernement ouvert au Canada.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence, de mobilisation de la collectivité et de reddition de comptes du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Élaborer et maintenir un mécanisme renouvelé pour entretenir un dialogue continu et utile entre le gouvernement du Canada et les organisations de la société civile sur les questions liées au gouvernement ouvert dans l'ensemble du pays.

- b. Entreprendre des activités de mobilisation ciblées pour discuter de questions liées au gouvernement ouvert dans des domaines particuliers avec les principaux intervenants de la société civile.

Résultats escomptés

La société civile sera en mesure d'accéder à un mécanisme officiel pour la conversation normale et bidirectionnelle sur les enjeux liés au gouvernement ouvert avec le gouvernement fédéral.

Description des résultats

- a. L'équipe du gouvernement ouvert et ses homologues du réseau de la société civile canadienne sont parvenus à une entente en ce qui concerne l'élaboration d'un mandat en vue d'établir un mécanisme permanent pour assurer un dialogue continu.
- b. Les activités de mobilisation ciblées pour discuter de questions liées au gouvernement ouvert dans des domaines particuliers avec les principaux intervenants de la société civile sont les suivantes :
 - i. Comme il est indiqué dans la mise à jour sur l'[Engagement 20](#), des spécialistes de la technologie civique et de la participation du public ont participé aux travaux menés en vue de bâtir un écosystème en ligne d'outils à l'intention des citoyens et du gouvernement pour les consulter.
 - ii. Dans la mise à jour sur l'[Engagement 22](#), on décrit que les consultations [en ligne](#) et en personne organisées par l'Agence du revenu du Canada sur les règles régissant les activités politiques des organismes de bienfaisance ont pris fin en décembre 2016.
 - iii. L'Agence du revenu du Canada a aussi mené des consultations intitulées « [Mieux vous servir](#) » auprès de petites et moyennes entreprises et de comptables en décembre 2016.
 - iv. L'Open Canada Exchange a lancé une [tournéé pancanadienne](#) (en anglais seulement) en février 2017 afin de connaître ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas lorsqu'il s'agit de transmettre des données ouvertes aux utilisateurs de données ouvertes, surtout le secteur privé. L'Open Canada Exchange a visité des centres d'un bout à l'autre du pays afin de mieux comprendre leurs points de vue. Des rapports ont été rédigés pour chacune des étapes de la tournée.

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. La sélection de membres (du gouvernement et de la société civile) sera terminée au cours de l'été. Le Forum élaborera ensuite conjointement un plan de travail pour le groupe.
Parmi les produits livrables prévus du Forum, notons la conception et la poursuite communes de consultations publiques afin d'obtenir des idées et des engagements à inclure dans le quatrième Plan biennuel du Partenariat pour un gouvernement ouvert de 2018-2020.

- b. Les prochaines étapes comprennent :
 - i. Créer et mettre à l'essai un plus grand nombre de méthodes et d'outils afin de permettre la participation en ligne et présenter les résultats.
 - ii. La réponse officielle du gouvernement au rapport du groupe de consultation sera présentée afin de contribuer à éclairer la réglementation des organismes de bienfaisance à l'avenir.
 - iii. Faire progresser les produits livrables indiqués dans le rapport de consultation de juin 2017 en vue d'améliorer les services offerts aux petites et moyennes entreprises jusqu'en 2019.
 - iv. Les résultats sont compilés et un plan directeur des mesures à prendre devrait être présenté avant l'automne 2017.

Niveau d'achèvement

- a. Important
- b. Important

Engagement 20 : Permettre le dialogue ouvert et l'élaboration de politiques ouverte

État général : Selon le calendrier

Ministères responsables : Bureau du Conseil privé, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Autres intervenants participants : Fonctionnaires, experts en mobilisation de la population, société civile, technologie civile et citoyens

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

La mobilisation publique au moyen du dialogue ouvert et des processus participatifs est essentielle au succès du gouvernement. Le gouvernement du Canada reconnaît que la prise de décisions éclairées exige l'acquisition de connaissances, l'adoption de points de vue, de valeurs et de compétences de la part des experts, des intervenants et des citoyens afin de guider et de façonner des politiques, des programmes et des services gouvernementaux efficaces. La consultation offre aux participants la possibilité d'énoncer la façon dont une question les touche, de relever les valeurs sous-jacentes et de contribuer aux résultats partagés.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada favorisera une participation accrue des citoyens grâce à une plus grande collaboration et la co-création avec le public et les intervenants dans le cadre des initiatives gouvernementales et entre elles.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

Par l'intermédiaire de cet engagement envers la tenue d'un dialogue ouvert, le gouvernement mobilisera les citoyens, les intervenants et d'autres gouvernements, pour participer à des processus bien conçus qui donnent place à la délibération et à la collaboration des participants. Le gouvernement du Canada adoptera des principes communs, précisera les besoins et mettra en œuvre des outils et des directives qui viendront favoriser une meilleure collaboration au-delà des limites organisationnelles traditionnelles.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié à la valeur du PGO liée à la mobilisation civile.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Faire la promotion des principes communs qui favorisent la tenue d'un dialogue ouvert et l'adoption de pratiques communes à l'échelle du gouvernement du Canada afin de permettre l'utilisation de nouvelles méthodes pour consulter et mobiliser les Canadiens et les Canadiennes.
 - Mobiliser les Premières nations, les Inuits et les Métis afin de veiller à ce que ces principes et pratiques appuient une participation utile et reflètent les relations renouvelées entre les nations, entre les Inuits et la Couronne et entre les administrations gouvernementales.
- b. Cerner le soutien nécessaire (p. ex., développement des compétences, affectation des ressources, innovation technologique) pour tirer pleinement parti de la possibilité d'engagement avec les intervenants.
- c. Déterminer et appuyer les processus participatifs entrepris par les ministères pour communiquer les leçons retenues et démontrer la valeur d'inclure les intervenants et les membres du public tout au long de la conception et de la mise en œuvre des politiques, des programmes ou des services.
- d. Élaborer, mettre en œuvre et promouvoir des indicateurs du gouvernement ouvert, afin d'appuyer l'analyse comparative et l'amélioration continue.

Résultats escomptés

Le gouvernement sera mieux outillé pour collaborer avec les intervenants et les citoyens et mobiliser ceux-ci sur les priorités, les politiques, les programmes et les services du gouvernement.

Description des résultats

- a. Des ateliers visant à élaborer conjointement des principes et découvrir des approches de mesure possibles ont été tenus pendant le Forum canadien du dialogue ouvert et à conférence GovMaker 2016 à Fredericton. L'ébauche des principes est [disponible en ligne](#).

Des ateliers ont été tenus avec les fonctionnaires afin de leur permettre d’acquérir des compétences interculturelles qui contribuent aux connaissances nécessaires pour mobiliser de façon significative auprès des peuples autochtones. C’est l’un des nombreux efforts en cours pour répondre à l’appel à l’action de la [Commission de vérité et réconciliation du Canada](#) (n° 57) (en anglais seulement) qui recommande que les fonctionnaires s’instruisent sur l’histoire des peuples autochtones du Canada.

Les travaux préliminaires ont été lancés afin de mobiliser les peuples autochtones à l’égard des données. Un atelier intitulé « Perspectives autochtones sur les données ouvertes » a d’ailleurs été animé à l’intention des leaders d’opinion autochtones et on a facilité la participation autochtone au Sommet canadien sur les données ouvertes.

b. Innovation technologique

Le gouvernement du Canada a commencé à collaborer avec les praticiens de mobilisation dans les domaines de technologie civile et publique afin de créer conjointement un écosystème d’outils qui permet aux citoyens et au gouvernement de se mobiliser en ligne. Au [Sommet canadien sur les données ouvertes](#) (en anglais seulement) à Edmonton et aux ateliers de [Civic Tech Ottawa](#) (en anglais seulement) en juin 2017, les citoyens, les fonctionnaires, les développeurs et les concepteurs ont discuté des conditions en vertu desquelles ils pourraient contribuer par leurs connaissances et leurs compétences à cet écosystème.

On a établi un prototype relativement à l’utilisation de sources ouvertes à des fins de consultations plus axées et efficaces et on a appris au sujet des obstacles internes au développement d’outils de mobilisation – un projet-pilote de réglementation électronique (avis et commentaires sur les règlements en ligne – Partie I de la *Gazette du Canada*) en collaboration avec la Communauté des régulateurs fédéraux.

La facilité d’emploi de l’interface pour les consultations en ligne a été mise à l’essai afin de déterminer les améliorations à apporter dans le cadre de la [Consultation auprès des Canadiens](#).

Perfectionnement des compétences des fonctionnaires

On a conçu et animé des possibilités d’apprentissage sur la mobilisation du public, y compris cinq séances de formation d’une journée pour 135 participants en quatre mois et deux séances de formation des formateurs afin de bâtir la durabilité de l’apprentissage dans la fonction publique fédérale.

- c. On a recueilli des données sur les mesures de base afin d’orienter le cadre de mesure de mobilisation, par exemple, la recherche sur l’opinion publique relativement à la mobilisation des citoyens.

On a contribué aux répertoires de données, aux méthodes et aux outils ouverts, par exemple, la communication de la rétroaction des citoyens en tant que données ouvertes (p. ex., les

consultations sur le [gouvernement ouvert](#) et la [sécurité nationale](#)).

- d. Des indicateurs du gouvernement ouvert ont été élaborés et des cibles sont évaluées afin d'appuyer un changement significatif et de faire le suivi de l'incidence de la poursuite du gouvernement ouvert au sein du gouvernement du Canada. En outre, des travaux dans l'ensemble des administrations canadiennes sont en cours en vue de collaborer à l'élaboration d'un cadre de mesure du rendement du gouvernement ouvert, à l'aide d'indicateurs clairs qui pourraient s'appliquer à toutes les administrations canadiennes (voir l'engagement 5).

Prochaines étapes jusqu'à juin 2018

- a. Mettre en œuvre les principes en pratique dans le cadre de la mobilisation du gouvernement ouvert; publier les principes dans le site Web « Gouvernement ouvert » du gouvernement du Canada.

Collaborer avec les fonctionnaires publics d'autres ordres du gouvernement, les praticiens de mobilisation publique et d'autres afin de rendre public les directives et les points d'appui qui permettent aux praticiens de se mobiliser de manière efficace avec les citoyens.

Rendre disponible la politique du gouvernement du Canada qui appuie une mobilisation fondée sur des principes auprès des citoyens et une plus grande collaboration.

Cerner des outils et des pratiques de mobilisation, qui appuient une relation renouvelée avec les peuples autochtones fondée sur les droits, le respect, la collaboration et le partenariat et qui en tiennent compte.

Accroître la mobilisation des leaders d'opinions autochtones et la collaboration avec ces derniers sur les données.

- b. [Faire émerger](#), diriger et tester d'autres méthodes et outils pour permettre la mobilisation en ligne et documenter les conditions de succès – par exemple, exécuter un autre projet-pilote de réglementation électronique afin de se renseigner au sujet des processus permettant aux fonctionnaires d'analyser de manière efficace une quantité importante de données, tout en augmentant la transparence du processus (en publiant tous les commentaires en ligne).

Renforcer le contenu de manière collaborative et élargir les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement des compétences en matière de mobilisation du public au niveau des travailleurs jusqu'au niveau des cadres, en tenant compte des partenariats avec d'autres ordres de gouvernements afin de tenir un symposium sur les compétences à Ottawa.

- c. Mettre en œuvre des mesures conjointes et continuer à établir une base d'éléments probants et relativement à la mobilisation en fonction des [principes](#) afin d'appuyer la mobilisation des

citoyens dans le cadre d'un cycle de vie de politiques transparent.

Recueillir et partager les dossiers et les histoires avec le public, y compris le [Partenariat pour un gouvernement ouvert](#) (en anglais seulement).

- d. Évaluer et rendre compte au public des résultats de la mobilisation des Canadiens.

Niveau d'achèvement

- a. Limité
- b. Important
- c. Limité
- d. Important

Engagement 21 : Promouvoir le gouvernement ouvert à l'échelle mondiale

État général : Selon le calendrier

Ministères responsables : Affaires mondiales Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada; le Centre de recherche sur le développement international

Autres intervenants participants : Open Government Partnership, Open Data Charter, La Francophonie

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

Le monde est témoin d'une transformation mondiale, alimentée par le désir des citoyens de mieux comprendre comment leurs gouvernements prennent des décisions et élaborent des politiques. En même temps, il existe des tendances mondiales croissantes de méfiance des citoyens, de réduction de l'espace civil et d'accaparement des ressources par les élites. Au Sommet mondial du PGO tenu en décembre 2016 à Paris, des représentants de partout à l'échelle mondiale ont reconnu que, en reconnaissant ces tendances mondiales, l'avenir de la démocratie même est à risque.

Le mouvement mondial vers un gouvernement ouvert peut constituer une force contradictoire par rapport à ces tendances troublantes en faisant la promotion de la règle du droit, en réduisant la corruption, en faisant la promotion de l'accès public à l'information et en développant des institutions efficaces et responsables. Le gouvernement s'est engagé à collaborer avec ses partenaires internationaux du gouvernement, de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire pour appuyer les principes d'ouverture et de transparence partout dans le monde.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada collaborera avec ses partenaires internationaux pour promouvoir les principes du gouvernement ouvert dans le monde entier.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

Le Canada entreprend de nouveaux rôles de leadership dans la collectivité mondiale du gouvernement ouvert, appuyant la Charte internationale sur les données ouvertes et le Partenariat pour un gouvernement ouvert, et favorisant de nouveaux partenariats stratégiques par l'intermédiaire d'organismes tels que [l'Organisation internationale de la Francophonie](#). En collaborant avec des partenaires internationaux pour promouvoir des principes mondiaux communs du gouvernement ouvert, le Canada peut cimenter son rôle comme chef de file mondial de l'ouverture et de la transparence.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié à la valeur de transparence du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Participer à des forums-clés à l'échelle internationale afin de tirer des leçons d'autres pays et de communiquer nos défis et nos réussites.
- b. Renforcer la capacité de transmettre des données ouvertes dans l'Afrique francophone à l'aide d'un appui aux processus à direction locale et à multiples intervenants, ainsi qu'un appui aux conférences internationales.
- c. Promouvoir les principes de la Charte internationale sur les données ouvertes, participer au développement de ressources et d'outils habilitants pour la Charte, et appuyer l'élaboration du baromètre des données ouvertes de la World Wide Web Foundation par l'intermédiaire du réseau de l'Initiative des données ouvertes pour le développement (OD4D) afin de mesurer la mise en œuvre de la Charte par les gouvernements partout dans le monde

Résultats escomptés

Le Canada sera reconnu comme un chef de file mondial au chapitre de l'ouverture et de la transparence. Il favorisera une adoption et une mise en œuvre accrues des principes mondiaux liés aux données ouvertes.

Description des résultats

- a. Le gouvernement du Canada a participé à plusieurs forums internationaux au cours de la dernière année afin de renforcer sa capacité et de promouvoir la compréhension en ce qui concerne le gouvernement ouvert, y compris de nombreux événements avec des partenaires et des homologues internationaux, incluant dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert, l'Organisation de coopération et de développements économiques et la Banque interaméricaine de développement. Voici, entre autres, les événements précis :
 - Des représentants du Centre de recherches pour le développement international, travaillant dans le cadre du programme de Données ouvertes pour le développement, ont co-animé la quatrième [International Open Data Conference](#) à Madrid en octobre 2016. Plus de 1 700 participants du monde entier ont participé à la conférence.

- Au Sommet mondial du PGO tenu le plus récemment en décembre 2016 à Paris, l'honorable Scott Brison, président du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, a dirigé la délégation du Canada et a participé à un certain nombre de discussions en groupe en vue de faire part des expériences, des succès et des leçons tirées du Canada relativement au gouvernement ouvert.
 - Le Sommet a également offert une tribune à OD4D pour offrir un atelier portant sur le rapport sur l'[International Open Data Roadmap](#). Ce rapport a ensuite été [lancé dans le cadre du UN World Data Forum](#), qui se tenait à Cape Town, en janvier 2017.
 - En marge du Sommet du PGO tenu à Paris, les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ont également participé à la [conférence des Journées académiques](#), à laquelle les étudiants et les professeurs des établissements post-secondaires de partout en Europe et du monde entier se sont regroupés en vue de discuter des enjeux du gouvernement ouvert et d'étudier la façon dont la recherche universitaire peut appuyer une responsabilisation et une ouverture accrues.
 - Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ont également participé à plusieurs organisations et groupes de travail axés sur les enjeux du gouvernement ouvert, ce qui comprend ce qui suit :
 - Les travaux dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et ses groupes d'experts axés sur les données sur le gouvernement ouvert et les principes et indicateurs du gouvernement ouvert. En novembre 2016, les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ont participé à la mission d'apprentissage entre pairs dirigée par l'OCDE et ils se sont déplacés à Costa Rica pour faire part des expériences et des leçons tirées du Canada dans le cadre de la mise en œuvre du gouvernement ouvert.
 - Participation à la Conférence d'Afrique Francophone sur les Données Ouvertes en Accra (Ghana) à laquelle des journalistes, des entrepreneurs, des chercheurs et des représentants des industries technologiques, des petites entreprises, des organisations non gouvernementales, ainsi que des gouvernements locaux et nationaux ont assisté afin de faire part des progrès en matière de données ouvertes, des leçons tirées et d'établir de nouveaux partenariats et de collaborations.
- b. Le programme Données ouvertes pour le développement a co-animé la première « [Conférence d'Afrique Francophone sur les Données Ouvertes](#) » afin de réunir des intervenants des données ouvertes de la région et de lancer la planification d'un carrefour de données ouvertes pour l'Afrique francophone.

Le Baromètre des données ouvertes a été offert en français pour la toute première fois.

- c. Le programme Données ouvertes pour le développement a appuyé le Baromètre des données ouvertes de 2016. Le Baromètre des données ouvertes est utilisé par les décideurs et les défenseurs de par le monde, et dans un nombre toujours croissant de pays. Plusieurs gouvernements l'utilisent déjà pour établir une référence avec leur rendement lié aux données ouvertes et fixer des cibles. Les nœuds régionaux du Baromètre des données ouvertes ont

contribué à collecter les données et ils ont rédigé des rapports régionaux.

Le Canada est un intendant de premier plan de la Charte sur les données ouvertes et il est président du Groupe de travail sur la mise en œuvre de la Charte. Dans ce rôle, le Canada a conçu des ressources clés en vue d'appuyer une mise en œuvre plus efficace des principes de la Charte parmi les gouvernements l'ayant adoptée. Le Canada a aussi collaboré avec des partenaires du gouvernement et de la société civile du monde entier afin de cerner des ressources en place qui pourraient renforcer la mise en œuvre de la Charte.

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. Le Canada présidera la prochaine assemblée des membres de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, où des intervenants feront part de leur expérience et discuteront de solutions conjointes en vue d'accroître la disponibilité et l'utilisation de données ouvertes sur l'aide.

Le Canada a récemment été sélectionné afin de se joindre au comité directeur du Partenariat pour un gouvernement ouvert, et il est devenu officiellement membre du comité directeur à l'automne 2017. Il tirera profit de ce nouveau rôle de leadership afin d'appuyer l'apprentissage entre pairs et les échanges sur les priorités clés, y compris l'habilitation des femmes et des filles, l'accent accru sur la gouvernance axée sur le citoyen et le renforcement de la diversité et de l'inclusion dans le PGO.

- b. Le programme Données ouvertes pour le développement lancera un appel afin de trouver une institution hôte d'Afrique francophone qui agira en tant que carrefour pour la région. Le Canada cherchera des possibilités de collaborer avec des partenaires en vue d'améliorer la capacité relative aux données ouvertes en Afrique francophone.
- c. Diffusion supplémentaire dans le cadre d'événements nationaux et régionaux, mobilisation des gouvernements sur la façon d'améliorer leurs politiques sur les données ouvertes et d'exploiter l'utilisation et l'incidence accrues.

Le Canada poursuivra sa collaboration avec les intendants principaux de la Charte en vue de lancer des ressources nouvelles, qui appuient la mise en œuvre des principes de la Charte (y compris le texte annoté de la Charte), les principales définitions et une feuille de route pour l'adoption et le début de la mise en œuvre. Le Canada rendra officielle son adoption de la Charte sur les données ouvertes et il visera à tenir compte des principes de la Charte dans l'élaboration du prochain Plan d'action national du PGO du Canada (2018-2020).

Niveau d'achèvement

- a. Important
- b. Important

c. Important

Engagement 22 : Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes pour améliorer les principaux services de l'Agence du revenu du Canada

État général : Selon le calendrier

Ministère responsable : Agence du revenu du Canada

Autres intervenants participants : S.O.

Période de déclaration : Mi-parcours (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Description de l'engagement

Quel problème public l'engagement permettra-t-il de régler?

L'excellence en matière de service est une priorité absolue de l'Agence du revenu du Canada (ARC), et cette dernière s'est engagée à veiller à ce que des services de haute qualité soient offerts aux Canadiens et aux Canadiennes de sorte à ce qu'ils se sentent respectés et appréciés.

Quel est l'engagement?

Le gouvernement du Canada lancera des consultations publiques et mobilisera la population pour appuyer un meilleur accès à des données et à des publications fiscales statistiques de grande valeur; l'équité accrue des règles régissant les activités politiques des organismes de bienfaisance; et une meilleure compréhension des facteurs qui touchent les faibles taux de participation aux prestations.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?

L'ARC lance un certain nombre de consultations publiques et d'activités de mobilisation importantes afin de relever des défis importants :

- L'ARC publie actuellement des données ouvertes dans diverses catégories, aussi bien dans son site Web que dans le Portail de données ouvertes du Canada. Il est nécessaire de mieux comprendre la satisfaction du public à l'égard des publications fiscales statistiques et des données connexes, et de son intérêt à leur égard, afin de répondre à la demande croissante pour les données qui sont utiles pour les Canadiens et les Canadiennes.
- L'ARC s'est engagée à fournir de plus amples renseignements sur la réglementation des organismes de bienfaisance au public en temps utile et à s'assurer de mobiliser le secteur caritatif pour appuyer des règles qui sont équitables, ouvertes et faciles à consulter et à comprendre.
- Chaque année, un certain nombre de Canadiens et les Canadiennes d'origine autochtone ne reçoivent pas les prestations fiscales auxquelles ils ont droit. Au moyen des consultations et de nouvelles données, ainsi qu'en collaborant avec d'autres ministères et intervenants, l'ARC cherche à habiliter les Canadiens et les Canadiennes d'origine autochtone à obtenir les prestations fiscales auxquelles ils ont droit.

Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de mobilisation de la collectivité du PGO.

État d'avancement

Produits livrables indiqués dans le Plan d'action

- a. Mener une consultation en ligne auprès des Canadiens et des Canadiennes afin de mesurer la satisfaction du public relativement aux publications fiscales statistiques et aux données connexes, et son intérêt à leur égard.
- b. Mobiliser les organismes de bienfaisance enregistrés, le public et d'autres intervenants du secteur caritatif afin de préciser les règles qui régissent les activités politiques des organismes de bienfaisance.
 - Mener des séances de consultation en ligne et en personne sur les renseignements qui sont nécessaires, la forme que devrait prendre toute règle future et la meilleure façon de les communiquer aux intervenants et au grand public.
- c. Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes d'origine autochtone afin qu'ils puissent mieux comprendre les enjeux, les causes profondes et les écarts de données qui pourraient empêcher les personnes éligibles à avoir accès aux prestations.

Résultats escomptés

Les Canadiens seront plus satisfaits des publications fiscales statistiques accessibles ainsi que des données connexes. Les organismes de bienfaisance auront des règles claires concernant les activités politiques. Grâce aux consultations, les Canadiens autochtones et les collectivités vulnérables seront en mesure d'obtenir les prestations fiscales auxquelles elles ont droit.

Description des résultats

- a. Un [sondage](#) sur la façon d'améliorer l'accès à des données fiscales statistiques et à des publications de grande valeur a été publié en ligne en août 2016. À ce jour, le sondage en ligne n'a pas généré suffisamment de données, en raison du taux de participation très faible. Par conséquent, afin de favoriser un meilleur taux de participation, des mesures ont été prises (entre autres, un nouveau format facile à employer et l'introduction de fenêtres contextuelles).
- b. Des consultations [en ligne](#) et en personne sur les règles régissant les activités politiques des organismes de bienfaisance ont pris fin en décembre 2016. Au cours de la période de consultation, l'ARC a reçu près de 20 000 présentations écrites d'organismes de bienfaisance et de particuliers et a rencontré 167 représentants du secteur de la bienfaisance. Un Groupe de consultation a examiné les commentaires présentés pendant la consultation et présenté un [rapport](#) à la ministre du Revenu national à la fin du mois de mars 2017.
- c. Une recherche sur l'opinion publique a été menée auprès des collectivités autochtones entre février et mai 2017 pour mieux comprendre les facteurs qui affectent le taux de participation aux prestations.

Une recherche sur l'opinion publique a été menée auprès des populations vulnérables (y compris les Canadiens autochtones urbains) en mars 2017 pour mieux comprendre les facteurs ayant une incidence sur le taux de participation aux prestations.

Prochaines étapes d'ici juin 2018

- a. Le taux de participation au sondage repositionné sera évalué pendant les trois mois qui suivront la prochaine transition vers Canada.ca afin de déterminer si d'autres méthodes de collectes de données sont requises.
- b. Le gouvernement examine le rapport du Groupe de consultation afin de contribuer à éclairer sa réglementation des organismes de bienfaisance à l'avenir. Le gouvernement entend répondre de façon officielle au rapport.
- c. L'Agence du revenu du Canada mettra sur pied une équipe de projet spéciale, formée de représentants d'autres ministères, afin de se pencher sur les constatations issues de ces études et d'autres projets de recherches menés en 2016-2017 (p. ex., collaborer avec Statistique Canada et Emploi et Développement social Canada afin d'estimer les taux de déclaration et de demande de prestations). Elle déterminera les prochaines étapes sur la façon de mettre en application les constatations de recherche. L'équipe de projet comprendra un sous-comité des communications, qui devra élaborer une stratégie et un plan de communication en vue de présenter les constatations de recherche et de mobiliser des groupes externes.

Niveau d'achèvement

- a. Limité
- b. Réalisé
- c. Réalisé

Renseignements supplémentaires

Les consultations « Mieux vous servir » auprès des petites et moyennes entreprises ainsi que des comptables afin de mieux comprendre leurs besoins ont été achevées en décembre 2016. L'Agence du revenu du Canada a entendu les participants partout au Canada, et les consultations ont permis de recueillir plus de 1 500 commentaires et suggestions qui aideront à améliorer les services offerts aux entreprises. En réponse, l'Agence du revenu du Canada a publié un [rapport](#) en juin 2017, qui présente des produits livrables clairs pour améliorer les services offerts aux petites et moyennes entreprises jusqu'en 2019.